



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4028-4029 - Mardi 10 au mercredi 11 décembre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 14**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 10

- Résultats provisoires des régions P. 11 à 14

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 15 à 39**

- Marchés de fournitures et services courants P. 15 à 29

- Marchés de prestations intellectuelles P. 30 à 39

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 40 à 57**

- Marchés de fournitures et services courants P. 40 à 45

- Marchés de travaux P. 46

- Marchés de prestations intellectuelles P. 47 à 57



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SOCIETE BURKINABE DE TELEDIFFUSION

Demande de propositions allégées : N°001/2024/SBT/DG/PRM pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une politique de sécurité du système d'information de la SBT. **Financement :** Budget SBT, gestion 2024. **Référence de la publication :** Manifestation d'intérêt N°002/2024/SBT/DG/PRM, dont les résultats ont été publiés dans la revue des marchés publics n°3987 du lundi 14 octobre 2024.

Date d'ouverture des plis : Jeudi 07 novembre 2024. **Nombre de plis :** Trois (03) plis. **Nombre de lot :** Lot unique.

Nom des consultants	Évaluation technique (La note technique minimum requise pour être admis : 75 points)					Évaluation financière		Classement	Observation
	Expérience Consultant (5 points)	Conformité du plan de travail et méthodologie proposés (30 points)	Qualifications et compétence du personnel clé (60 points)	Participation des ressortissants nationaux (5 points)	Score total sur 100	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC		
DORIANNE IS	5	25	60	1,25	91,25	14 490 400	14 490 400	2 ^{ème}	Conforme
Groupement GMS EXPERTS-DEV et MGI BFC	5	25,67	60	2,5	93,17	27 759 500	27 759 500	3 ^{ème}	Conforme
IT INTEGRATION	5	23,67	60	3,75	92,42	10 000 000	10 000 000	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	IT INTEGRATION pour un montant de dix millions (10 000 000) de F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.								

CENTRE DE GESTION DES CITES

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES

Demande de proposition N°2024-036/CEGECI/DG/PRM pour la mise en place d'un système de management de la qualité : SMQ ISO 9001 au profit du Centre de Gestion des Cités. Financement : Budget CEGECI, Exercice 2024.

Méthode de sélection : qualité-cout minimum requis : 70. Présélection du bureau ou groupement de cabinet : Quotidien N° 3910 du 27 juin 2024

Résultats de publication des résultats des propositions techniques : N°4007 du 11 novembre 2024.

Date d'ouverture des propositions financières : 22/11/2024 – date de délibération : 27/11/2024. Nombre de plis : 02

Consultant	Note technique Nt	Montant de Financière proposé F				Montant de la proposition financière évaluée la moins disante Fm	note 100	Note financière Pf avec $Pf = \frac{Fm \times 100}{F}$	T: poids attribué à la proposition technique	P: poids attribué à la proposition financière	Note technique pondérées (Ntp = Nt x 0,7)	Note financière pondérées (Pfp = Pf x 0,3)	Evaluation combinée (Ntp+Pfp)	Classement
		Montant lu (FCFA)		Montant corrigé (FCFA)										
		HTVA	TTC	HTVA	TTC									
AFRIQUE COMPETENCE	94,4	85 000 000	100 300 000	85 000 000	100 300 000	100 300 000	100	100	0,7	0,3	66,08	30	96,08	1 ^{er}
CISM	82	91 450 000	107 911 000	91 450 000	107 911 000	100 300 000	100	92,946 965 55	0,7	0,3	57,4	27,884 089 7	85,284 089 7	2 ^{ème}
Attributaire	AFRIQUE COMPETENCE pour un montant de quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) FCFA HT soit cent millions trois cent mille (100 300 000) FCFA TTC													

Résultats provisoires

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Demande de prix N°2024-02/CNAMU/DG /DMP du 14/10/2024 pour l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de la CNAMU. Financement : Budget Etat, Exercice 2024

**Lot 1 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU) ;
Lot 2 : Acquisition de matériels péri-informatiques au profit de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU)**

Référence de la publication dans la revue des marchés publics : N°4004 du 06/11/2024
Référence de la convocation de la CAM : L/N° 2024-00022/CNAMU/DG/DMP du 07/11/2024

Date d'ouverture des offres : 15/11/2022. Nombre de plis reçus : 10. Date de délibération : 15/11/2024

Montants prévisionnels : *Trente-cinq millions quatre cent cinq mille (35 405 000) francs CFA TTC pour le lot 1
et Cinquante-cinq millions huit cent onze mille cinq cents (55 811 500) francs CFA TTC pour le lot 2*

Soumissionnaire	Adresse	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections	Prix de l'offre corrigé	Examen préliminaire		Classement et observations
		Monnaie	Montant(s)	Erreurs de calcul		Exhaustivité	Conformité pour l'essentiel	
Lot 1 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la CNAMU BORNE A : 29 193 215 - BORNE B : 39 496 702								
RDA SERVICES SARL	S/C 08 BP :11653 OUAGA 08 TEL :226 03 27 16/66 65 80 50	FCFA	29 375 000 HTVA 34 662 500 TTC	-	-	FC	FC	7ème
PRODIGIA	06 BP :10306 OUAGA 06 TEL 226 72 19 49 19	FCFA	25 503 700 HTVA 30 094 366 TTC	-	-	FC	FC	1er
BATRACOR	01 BP : 5470 OUAGA 01 TEL : 78 00 92 00/74 00 92 00	FCFA	32 863 000 TTC			FC	FC	3ème
KCD SARL	06 BP : 9744 OUAGA 06 TEL : 70 29 11 39/76 65 63 65	FCFA	27 968 400 HTVA	ITEM 3 : Serveurs 4 420 000 en lettres au lieu 4 425 000 en chiffres	27958400 HTVA soit une variation de 0.036%	FC	FC	4ème
SLCGB SARL	01 BP : 807 OUAGA 01 TEL : 70 24 75 26/78 52 94 24	FCFA	29 100 000 HTVA	-	-	FC	FC	6ème
PACIFIC BUSINESS	11 BP : 613 OUAGA CMS 11 TEL : 78 21 34 21	FCFA	28 125 000 HTVA 33 187 500 TTC	-	-	FC	FC	5ème
BITS	01 BP : 3177 OUAGA 01 TEL : 74 05 51 43	FCFA	26 396 603 HTVA	-	-	FC	FC	2ème
Lot 2 : Acquisition de matériels péri informatiques au profit de la CNAMU BORNE A : 46 116 665 - BORNE B : 62 393 135								
RDA SERVICES SARL	S/C 08 BP :11653 OUAGA 08 TEL :226 03 27 16/66 65 80 50	FCFA	75 875 000 HTVA 89 532 500 TTC	-	-	FC	FC	Non classé Offre financière de 89 532 500 F CFA TTC au-delà de l'enveloppe prévisionnelle (55 811 500 F CFA TTC)
PRODIGIA	06 BP :10306 OUAGA 06 TEL 226 72 19 49 19	FCFA	45 425 000 HTVA 53 601 500 TTC	-	-	FC	FC	3ème
BATRACOR	01 BP : 5470 OUAGA 01 TEL : 78 00 92 00/74 00 92 00	FCFA	98 530 000 TTC	ITEM 3 : imprimante à carte 1 200 000 en lettres au lieu de 1 250 000 en chiffres	83 000 000 HTVA 97 940 000 TTC soit une variation de 0.6%	FC	FC	Non classé Offre financière de 97 940 000 F CFA TTC au-delà de l'enveloppe prévisionnelle (55 811 500 F CFA TTC)
HOWELL SERVICES	01 BP :316 OUAGA 01 TEL :63 03 63 63/78 81 13 54	FCFA	46 020 000 TTC	-	-	FC	FC	Non classé Offre anormalement basse
KOSGEO BURKINA SARL	01 BP :6523 OUAGA 01 TEL :62 62 62 46/25 37 40 09	FCFA	44 250 000 HTVA	-	-	FC	FC	2ème
KCD SARL	06 BP : 9744 OUAGA 06 TEL : 70 29 11 39/76 65 63 65	FCFA	41 825 000 HTVA	-	-	FC	FC	1er
SAK SEY SARL	15 BP 212 OUAGA 15 TEL : 78 04 54 34/62 72 62 19	FCFA	54 575 000 TTC	-	-	FC	FC	4ème
PACIFIC BUSINESS	11 BP : 613 OUAGA CMS 11 TEL : 78 21 34 21	FCFA	47 250 000 HTVA 55 575 000 TTC	-	-	FC	FC	5ème

Propositions attribution :

Lot 1 : PRODIGIA pour un montant de vingt-cinq millions cinq cent trois mille sept cent (25 503 700) F CFA HTVA et trente millions quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-six (30 094 366) F CFA TTC avec un délai d'exécution de 15 jours

Lot 2 : KCD SARL pour un montant de quarante un millions huit cent vingt-cinq mille (41 825 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de 15 jours

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Demande de prix à commande N°2024-014/MESRI/SG/DMP du 11/11/ 2024 pour l'entretien et le nettoyage des locaux et la désinfection du magasin central du MESRI. **Lettre de convocation de la CAM N°2024-0494/MESRI/SG/DMP du 20 novembre 2024 ;**
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025. **Date de publication revue des marchés publics N°4011 du vendredi 15/11/2024 et le communiqué publié dans la revue des marchés publics N°4014 du mercredi 20 novembre 2024 ;**
Date de dépouillement : 25/11/2024, **Nombre de plis reçus :** 44 dont 41 au lot 1 et 16 au lot 2.
 L'enveloppe prévisionnel du lot 1 en TTC : minimum : 7 800 000 et maximum : 31 000 000

Soumissionnaires	Montant minimum et maximum Lu en francs CFA HTVA et TTC	Montant minimum et maximum corrigé en F CFA HTVA et TTC	Observations	Rang
Lot 1 : ENTRETIEN ET NETTOYAGES DES LOCAUX DES STRUCTURES DU MESRSI				
Borne au minimum lot 1 : [6 203 678 ; 8 393 211] ; Borne au maximum lot 1 : [24 251 429 ; 32 810 756]				
AGRONOMIE BIO	Min : 5 118 993 HTVA Max : 20 454 752 HTVA	Min : 12 161 943 HTVA Max : 27 497 702 HTVA	Non conforme Différence entre le montant en chiffre et en lettre à l'item 12 soit une variation de 34,43% au minimum et au maximum.	Non classée
WENDSON VISION	Min : 6 162 270 TTC Max : 24 621 225 TTC	Min : 6 162 270 TTC Max : 24 621 255 TTC	Conforme Soit une différence de +30 FCFA au maximum Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
MAK CLEAN TECH	24 714 143 TTC	-	Non conforme Aucune précision du montant minimum et du montant maximum dans sa lettre de soumission conformément à la Circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020	Non classée
ANCOLIE SERVICE	Min : 7 799 449 HTVA Max : 30 954 795 HTVA	-	Non conforme Spécifications techniques non proposées Aucune justification de la propriété du matériel par un reçu d'achat ou une liste notariée du matériel fourni. Les produits requis pour l'entretien/nettoyage non fournis	Non classée
TRAWINA ABLAY SERVICES SARL	Min : 5 780 820 HTVA Max : 21 323 280 HTVA	-	Non conforme Aucune précision du délai d'exécution	Non classée
B.C.S SARL	Min : 6 472 615 TTC Max : 25 858 601 TTC	Min : 6 472 615 TTC Max : 25 858 601 TTC	Conforme	9ème
ZANBATIYA SERVICE	Min : 5 192 368 HTVA Max : 20 685 771 HTVA	Min : 5 192 368 HTVA Max : 20 685 771 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
BENERE PRESTO-SERVICES	Min : 5 827 485 HTVA Max : 23 309 940 HTVA		Non conforme La lettre de soumission est adressée au FONER au lieu du MERSI.	Non classée
ENTREPRISE WENDSO KABORE	Min : 5 111 341 HTVA Max : 20 441 762 HTVA	Min : 5 111 341 HTVA Max : 20 441 762 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
HIFOURMONE & FILS	Min : 6 194 999 TTC Max : 24 753 445 TTC		Non conforme le même personnel (contrôleur et les deux chefs d'équipes) est proposé par HIFOURMONE & FILS se retrouvent chez SYMY	Non classée
SYMY	Min : 5 289 674 HTVA Max : 21 113 596 HTVA		Non conforme Le même personnel (contrôleur et les deux chefs d'équipes) est proposé par SYMY se retrouvent chez HIFOURMONE & FILS.	Non classée
PRES-NET-SERVICE- PLUS	Min : 6 277 215 TTC Max : 25 082 311 TTC	Min : 6 277 215 TTC Max : 25 082 311 TTC	Conforme	2ème
NIDIS SARL	Min : 5 550 435 HTVA Max : 22 200 000 HTVA	Min : 5 550 435 HTVA Max : 22 200 000 HTVA	Conforme	11ème
KAMOUF SARL	Min : 5 345 192 HTVA Max : 20 480 767 HTVA		Non conforme Aucune marque n'a été proposée pour les produits requis pour l'entretien/nettoyage	Non classée
EXCLUSIVA BF	Min : 5 997 076 TTC Max : 23 988 306 TTC		Non conforme Aucune marque n'a été proposée pour les produits requis pour l'entretien/nettoyage	Non classée
SANYA PRESTATION	Min : 5 329 162 HTVA 6 288 411 TTC Max : 21 001 649 HTVA 24 781 946 TTC	Min : 6 288 411 TTC Max : 24 781 946 TTC	Conforme	3ème
SHALOM SERVICES JESSI SARL	Min : 5 478 939 HTVA Max : 21 465 727 HTVA	Min : 5 478 939 HTVA Max : 21 465 727 HTVA	Conforme	7ème
EMMA DISTRIBUTION ET SERVICE	Min : 2 082 777 HTVA Max : 24 993 324 HTVA		Non conforme Aucune précision du délai d'exécution	Non classée
JUNA	Min : 6 087 513 TTC Max : 24 296 951 TTC	Min : 6 087 513 TTC Max : 24 296 951 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
ILZARO BTP SARL	Min : 5 987 405 HTVA Max : 23 769 619 HTVA	Min : 5 987 405 HTVA Max : 23 769 619 HTVA	Conforme	13ème
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	Min : 6 369 439 TTC Max : 24 362 659 TTC	Min : 6 369 439 TTC Max : 24 362 659 TTC	Conforme	5ème
GROUPE SOQADIWA INTERNATIONAL SARL	Min : 5 472 830 HTVA Max : 20 721 321 HTVA	Min : 5 472 830 HTVA Max : 20 721 321 HTVA	Conforme	6ème

Résultats provisoires

GROUPE LATIRAMA SARL	Min : 6 836 548,8 HTVA Max : 25 546 195,2 HTVA	Min : 6 084 528 HTVA Max : 22 736 114 HTVA	Conforme Application du rabais de 11% sur le montant minimum et maximum HTVA	14 ^{ème}
SERPROCOM	Min : 5 061 434 HTVA Max : 20 155 737 HTVA	Min : 5 061 434 HTVA Max : 20 155 738 HTVA	Conforme Différence de 1F de plus au maximum due au arrondi Offre financière anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
CHIC DECOR	Min : 6 188 354 TTC Max : 24 647 218 TTC	Min : 6 188 354 TTC Max : 24 647 219 TTC	Conforme Différence de 1F de plus au maxi due au arrondi Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
LE PALMIER ROYAL SERVICES	Min : 6 708 133 TTC Max : 24 251 873 TTC	Min : 6 708 133 TTC Max : 24 251 873 TTC	Conforme	12 ^{ème}
ETIFA	Min : 4 426 507 HTVA Max : 24 252 379 HTVA	Min : 6 290 186 HTVA Max : 24 238 243 HTVA	Non conforme Différence de sommation au niveau des totaux minimum : +1 863 679 et au maximum : -14 136 soit respectivement au minimum : 42.8% et au maximum : -0.06%	Non classé
GUESDELA MULTISERVICES	Min : 5 139 167 HTVA Max : 20 538 670 HTVA	Min : 5 139 167 HTVA Max : 20 538 670 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
P K SERVICES	Min : 5 155 334 HTVA Max : 20 576 336 HTVA	Min : 5 155 334 HTVA Max : 20 576 336 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
AZAEL EQUIPEMENT ET DISTRIBUTION SARL	Min : 6 432 033 TTC Max : 25 515 731 TTC	Min : 5 606 486 TTC Max : 22 224 162 TTC	Conforme Application du rabais 5% au minimum et maximum HTVA Différence entre le montant en lettre dans le bordereau des prix unitaire (150) et le montant en chiffre (150 000) soit une différence minimum : -825 547(-13%) et maximum : -3 291 569(-12.90%) Offre financière anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
AGENCE D'HOTE DE NETTOYAGE PALINGWENDE SARL	Min : 5 239 031 HTVA Max : 20 912 026 HTVA		Non conforme Aucune précision du délai d'exécution	Non classée
SERVICE D'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU FASO (S.E.NE.F)	Min : 6 516 912,73 TTC Max : 25 961 450,93 TTC	Min : 6 516 912,73 TTC Max : 25 961 450,93 TTC	Conforme	10 ^{ème}
HOPE MULTISERVICE	Min : 5 300 171,70 HTVA Max : 21 110 686,80 HTVA	Min : 5 300 171,70 HTVA Max : 21 110 686,80 HTVA	Conforme	1 ^{er}
EKA SERVICE SARL	Min : 5 349 022 HTVA Max : 20 496 088 HTVA	Min : 5 349 022 HTVA Max : 20 496 088 HTVA	Conforme	4 ^{ème}
YIKORE INTERNATIONAL	Min : 9 250 751 TTC Max : 25 321 005 TTC	Min : 9 250 751 TTC Max : 25 321 005 TTC	Conforme Offre financière anormalement élevée au minimum	Non classée
ETOILE MULTISERVICE	Min : 8 785 682 TTC Max : 24 522 730 TTC	Min : 8 785 682 TTC Max : 24 522 730 TTC	Conforme Offre financière anormalement élevée au minimum	Non classée
J M SERVICES	Min : 6 214 234 HTVA Max : 20 356 934 HTVA	Min : 6 214 234 HTVA Max : 20 356 934 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au maximum	Non classée
SOCIETE DE FORAGE GUIGMA PATRICE ET MAMA (S.F.G.PM) SARL	Min : 5 484 495,6 HTVA Max : 21 712 982,4 HTVA	Min : 5 484 495,6 HTVA Max : 21 712 982,4 HTVA	Conforme	8 ^{ème}
KOBÉ OMNI-CORP SARL	Min : 6 438 285 HTVA Max : 20 353 140 HTVA	Min : 7 528 506 759 HTVA Max : 29 952 027 036 HTVA	Non conforme Erreur de calcul à tous les items Soit une différence au minimum : 7 522 068 474 HTVA et une variation de 116 833% au minimum et au maximum : 29 931 673 896 HTVA et une variation de 147 062%	Non classée
LE ROYAUME	Min : 5 154 670 HTVA Max : 20 600 678 HTVA	Min : 5 154 670 HTVA Max : 20 600 678 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
ENTREPRISE SANKARE NAZI DOMINGO	Min : 6 128 392 TTC Max : 24 513 560 TTC	Min : 6 128 392 TTC Max : 24 513 560 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse au minimum	Non classée
LOT2 : désinfection du magasin central du MESRI				
Borne au maximum lot 2 : [1 254 298 ; 1 696 991]				
Soumissionnaires	Montant minimum et maximum lu en francs CFA HTVA et TTC	Montant minimum et maximum corrigé en francs CFA HTVA et TTC	Observations	Rang
MAK CLEAN TECH	Absence d'offre financière	-	Non conforme	Non classée
ANCOLIE SERVICE	Min : 1 570 000 HTVA Max : 3 140 000 HTVA		Non conforme Spécifications techniques non proposées Offre financière hors enveloppe	Non classée

Résultats provisoires

B.C.S SARL	Min : 795 320 TTC Max : 1 590 640 TTC	Min : 795 320 TTC Max : 1 590 640 TTC	Conforme	6 ^{ème}
ZANBATIYA SERVICE	Min : 534 000 HTVA Max : 1 068 000 HTVA	Min : 534 000 HTVA Max : 1 068 000 HTVA	Conforme	1 ^{er}
BENERE PRESTO-SERVICES	Min : 228 000 HTVA Max : 912 000 HTVA		Non conforme La lettre de soumission adressée au FONER au lieu du MERSI	Non classée
SANYA PRESTATION	Min : 450 000 HTVA 531 000 TTC Max : 900 000 HTVA 1 062 000 TTC	Min : 450 000 HTVA 531 000 TTC Max : 900 000 HTVA 1 062 000 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse	Non classée
JUNA	Min : 625 990 TTC Max : 1 251 980 TTC	Min : 625 990 TTC Max : 1 251 980 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse	Non classée
GROUPE SOQADIWA INTERNATIONAL SARL	Min : 634 000 HTVA Max : 1 268 000 HTVA	Min : 634 000 HTVA Max : 1 268 000 HTVA	Conforme	5ème
ENTREPRISE KOUNWARE SARL	Min : 628 940 TTC Max : 1 257 880 TTC	-	Non conforme Aucune précision du délai d'exécution	Non classée
LIBERTY SERVICE	Min : 499 500 HTVA Max : 999 000 HTVA	Min : 499 500 HTVA Max : 999 000 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse	Non classée
SOS TERMITES	Min : 637 200 TTC Max : 1 274 400 TTC	Min : 637 200 TTC Max : 1 274 400 TTC	Conforme	2 ^{ème}
P K SERVICES	Min : 530 000 HTVA Max : 1 060 000 HTVA	Min : 530 000 HTVA Max : 1 060 000 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse	Non classée
HAPPY ELEVAGE	Min : 594 000 HTVA Max : 1 118 000 HTVA	-	Non conforme Aucun personnel proposé	Non classée
YIKORE INTERNATIONAL	Min : 637 200 TTC Max : 1 274 400 TTC	Min : 637 200 TTC Max : 1 274 400 TTC	Conforme	2 ^{exo}
ETOILE MULTI SERVICE	Min : 611 004 TTC Max : 1 222 008 TTC	Min : 611 004 TTC Max : 1 222 008 TTC	Conforme Offre financière anormalement basse	Non classée
J M SERVICES	Min : 580 000 HTVA Max : 1 160 000 HTVA	Min : 580 000 HTVA Max : 1 160 000 HTVA	Conforme	4 ^{ème}
KOBE OMNI-CORP SARL	Min : 525 000 HTVA Max : 1 050 000 HTVA	Min : 525 000 HTVA Max : 1 050 000 HTVA	Conforme Offre financière anormalement basse	Non classée
ENTREPRISE SANKARE NAZI DOMINGO	Min : 4 263 745 TTC Max : 1 264 630 TTC		Non conforme Le montant minimum est plus élevé que le montant maximum Délai d'exécution de 3 mois proposés au lieu de 6 mois demandé dans le DAC.	Non classée

Attributaires provisoires :

LOT 1 : HOPE MULTI SERVICES pour un montant minimum hors taxes de cinq millions trois cent mille cent soixante-douze (5 300 172) francs CFA et un montant maximum hors taxes de vingt et un millions cent dix mille six cent quatre-vingt-sept (21 110 687) francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.

LOT 2 : ZANBATIYA SERVICE pour un montant minimum hors taxes de cinq cent trente-quatre mille (534 000) francs CFA et un montant maximum hors taxes de un million soixante-huit mille (1 068 000) francs CFA, avec un délai d'exécution de six (06) mois par commande.

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

MARCHÉS DE SERVICES - AVIS RELATIF AUX CANDIDATS PRÉSELECTIONNÉS

Suivi-évaluation du Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 Mwc par la SONABEL à Koudougou au Burkina Faso ; KOUDOUGOU – Région du Centre Ouest / BURKINA FASO

1. Référence de publication : AMI n°002/2024/DP/PCSK
2. Date de la publication de l'avis de sollicitation de manifestations d'intérêt : 06 juin 2024
3. Numéro et intitulé du lot : Lot unique
4. Procédure : Restreinte internationale
5. Nombre de manifestations reçues : Huit (08) plis
6. Nom des candidats présélectionnés

N°	Nom du candidat présélectionné
1	AMD International
2	Groupement P2i 2es

N.B. : les offres présentées par des soumissionnaires comprenant des (entités juridiques autres que celles mentionnées dans les formulaires de soumission présélectionnés seront exclues de la présente procédure restreinte. Les candidats présélectionnés ne peuvent ni s'associer ni conclure d'accord de sous-traitance entre eux dans le cadre du présent marché.

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO Plus)

Appel d'offres ouvert national n°2024-001/PIGO Plus/CGRE du 18/09/2024 pour la réalisation des travaux d'aménagement de 119 ha de bas-fonds dans les régions des Cascades et du Sud-ouest ; Financement : KfW / BMZ-N° 2017.6752.4 ; Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : **Note de service n° 2024-27/MARAH/SG/PB075 du 15 octobre 2024** ; Nombre de plis reçus : **10** ; Nombre de plis arrivés hors délais : **00** ; Date d'ouverture des plis : **18 octobre 2024** ; Publication : Quotidien n°3969 du mercredi 18/09/2024. Date de délibération : **31 octobre 2024**

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	EBTM SARL	1	95 905 200	-	Non Conforme Absence de l'attestation ANPE et de la déclaration d'engagement de la KfW signé après l'expiration du délai à lui accorder
2	YIRIBA-KAN		60 196 150	61 696 150	Non Conforme Une expérience spécifique similaire fournie au lieu de 02
3	SODEVILLES		143 025 000	-	Non Conforme Non fourniture des attestations RCCM et CNF et de la Déclaration d'engagement de la KfW signé après l'expiration du délai à lui accorder
4	Groupement Prestations & Services Burkina / PANAP Burkina		44 636 250	44 636 250	Conforme
5	NOVA CONSTRUCTION		34 543 250	34 543 250	Non Conforme -Le conducteur des travaux à 02 projets similaires réalisés au lieu de 03 -Le Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale à un BAC+2 au lieu de BAC+ 3

Attributaire : Le groupement d'entreprise **Prestations & Services Burkina / PANAP Burkina** pour un montant de quarante-quatre millions six cent trente-six mille deux cents cinquante (44 636 250) F CFA HTVA pour un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	EBTM SARL	2	119 805 700	-	Non Conforme Absence de l'attestation ANPE et de la déclaration d'engagement de la KfW signé après l'expiration du délai à lui accordé
2	NOVA CONSTRUCTION		46 884 300	46 884 300	Non Conforme -Le conducteur des travaux à 02 projets similaires réalisés au lieu de 03 -Le Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale à un BAC+2 au lieu de BAC+ 3
3	Groupement SOYIS/Ed.PASarl		61 730 000	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives de l'entreprise SOYIS après l'expiration du délai à lui accordé
4	Groupement ECOGES SARL/SAOH BTP		61 272 150	-	Non Conforme Absence de Toutes les pièces administratives et la ligne de crédit
5	SODEVILLES		196 902 000	-	Non Conforme Attestation RCCM, CNF et Déclaration d'engagement de la KfW signé après l'expiration du délai à lui accordé
6	Groupement d'entreprises POULOUNGO / RAS		56 250 050	56 250 050	Conforme
7	ACOD SARL		84 139 000	84 139 000	Conforme
8	YIRIBA-KAN		88 620 200	88 620 200	Post qualification non analysé
9	COMOB SARL		95 374 100	95 374 100	Post qualification non analysé

Attributaire : L'entreprise **ACOD Sarl** pour un montant de quatre-vingt-quatre millions cent trente-neuf mille (84 139 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	EBTM SARL	3	152 542 900	-	Non Conforme Absence de l'attestation ANPE et de la déclaration d'engagement de la KfW signé
2	NOVA CONSTRUCTION		60 264 800	60 264 800	Non Conforme -Le conducteur des travaux à 02 projets similaires réalisés au lieu de 03 -Le Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale à un BAC+2 au lieu de BAC+ 3
3	Groupement SOYIS/Ed.PASarl		79 908 200	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives de l'entreprise SOYIS après l'expiration du délai à lui accordé
4	Groupement d'entreprises POULOUNGO / RAS		71 075 650	71 075 650	Conforme
5	ACOD SARL		106 514 700	106 514 700	Conforme
6	COMOB SARL		123 904 400	123 904 400	Post qualification non analysé

Attributaire : Le **Groupement d'entreprises POULOUNGO / RAS** pour un montant de soixante-onze millions soixante-quinze mille six cent cinquante (71 075 650) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Résultats provisoires

FONDS POUR L'ALPHABÉTISATION ET L'ÉDUCATION NON FORMELLE

RESULTATS DE L'ANALYSE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE
POUR LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS D'ALPHA ET POST ALPHA CAMPAGNE 2024-2025

Publication rectificative des résultats des lots 1, 2 et 3 parue dans la revue N°4018 du mardi 26 novembre 2024 suite au recours de DEFI Graphique suivant extrait de décision N°2024-L0471/ARCOP/ORD du 06 décembre 2024

Financement : BUDGET DU FONAENF, GESTION 2024, Lettre d'invitation de la CAM N°2024-254/FONAENF/DG du 18 novembre 2024
Date d'ouverture des offres : le 07 novembre 2024. Date de délibération : 20 novembre 2024

Nombre de plis reçus : huit (08) plis, méthode de sélection : fondée sur la qualité et le cout. Nombre de lots : quatre (04)

Le Directeur Général du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (FONAENF) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'appel d'offres ouvert accéléré pour la reproduction des documents d'alpha et post alpha de la campagne 2024-2025, que l'analyse des offres techniques et financières a donné les résultats ci-après :

I- Evaluation de l'offre financière anormalement basse ou élevée

Les montants prévisionnels des lots sont :

- lot 1 : 40 107 744 FCFA, M : 38 408 266 F.CFA; $0,85 \times M = 32\ 647\ 026$ F.CFA ; $1,15 \times M = 44\ 169\ 506$ F.CFA
- lot 2 : 35 407 808 FCFA ; M = 34 410 819 F.CFA; $0,85 \times M = 29\ 249\ 196$ F.CFA; $1,15 \times M = 39\ 572\ 442$ F.CFA
- lot 3 : 34 372 848 FCFA ; M = 33 305 814; $0,85 = 28\ 309\ 942$ F.CFA; $1,15 \times M = 38\ 301$ F.CFA
- lot 4 : 18 877 366 FCFA ; M = 18 321 021 F.CFA; $0,85 \times M = 15\ 572\ 868$ F.CFA; $1,15 \times M = 21\ 069\ 174$ F.CFA.

II-Résultats de l'analyse

N°	Prestataires	Lot 1		Lot 2		Lot 3		Lot 4		Commentaires
		Montant lu et corrigé		Montant lu et corrigé		Montant lu et corrigé		Montant lu et corrigé		
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
1	FOSTRA	26 987 200	31 844 896	23 992 460	28 311 103	24 029 600	28 354 928	0	0	Non retenue pour : -Le diplôme du linguiste non Conforme (bac+4 demandé au lieu de Bac+3).
2	DEFI GRAPHIC	27 312 300	32 228 514	25 361 890	29 927 030	23 187 815	27 361 622	0	0	Retenue pour le Lot2, DEFI en est l'attributaire avec un montant de: vingt-neuf millions neuf cent vingt trente (29 927 030) FCFA TTC selon la combinaison la plus avantageuse pour le FONAENF étant donné que chaque attributaire a droit à un lot.
3	Altesse Burkina SARL	32 448 600	38 289 348	29 396 850	34 688 401	154 826 100	182 694 798	14 532 650	17 148 527	Retenue pour le Lot 4, Altesse Burkina Sarl en est l'attributaire car elle est le moins disant avec un montant de : dix-sept millions cent-quarante-huit mille cinq cent vingt-sept (17 148 527) FCFA TTC selon la combinaison la plus avantageuse pour le FONAENF étant donné que chaque attributaire a droit à un lot
4	Martin-Pêcheur (SARL)	33 928 880	40 036 078	29 943 300	35 333 094	28 901 300	34 103 534	15 881 800	18 740 524	Non retenue pour montants élevés.
5	BCS	29 615 450	34 946 231	29 364 775	34 650 434	28 159 650	33 228 387	15 729 500	18 560 810	Non retenue pour montants élevés suite au recours de DEFI Graphique à l'ARCOP
6	Graphique Technique Service	31 781 200	36 548 380	27 862 800	32 878 104	27 123 900	31 192 485	13 681 700	Lu : 17 087 620 Corrigé : 15 733 955	Non retenue pour : -Le diplôme du linguiste non conforme (bac+ 4 au lieu de Bac +3) ; -discordance des montants en lettres et le montant en chiffres sur la lettre de soumission pour le lot 4.
7	Imprimerie Fraternité du Faso	30 098 360	35 516 065	26 700 700	31 506 826	27 357 750	32 282 145	14 225 900	16 786 562	Retenue pour le Lot 3, Imprimerie Fraternité du Faso en est l'attributaire avec un montant de : trente-deux millions deux cent quatre-vingt-deux cent quarante-cinq (32 282 145) FCFA TTC selon la combinaison la plus avantageuse pour le FONAENF étant donné



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

Demande de prix N° 2024-015/MS/SG/CHUR-OHG du 08/11/2024 pour la prestation de service de sécurité des locaux, des biens et des personnes. Publication : Quotidien N° 4009 du mercredi 13 Novembre 2024 ; page 40.

Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya Exercice 2024. Date de dépouillement : 22 novembre 2024. Nombre de plis reçus : onze (11).

Estimation prévisionnelle du coût : Soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA TTC

Borne Inférieure : 60 519 103 — Borne Supérieure : 81 878 786

N°	Soumissionnaires	Montant des offres lu en HT/TTC	Montant des offres corrigé en HT/TTC	Observations
01	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	Mini: 24 420 690 F CFA TTC Max: 35 274 330 F CFA TTC	-	Offre technique conforme offre financière anormalement basse
02	YIDOUI SERVICE	Mini : 52 372 530 F CFA TTC Max: 73 908 120 F CFA TTC	Mini : 52 372 530 F CFA TTC Max: 73 908 120 F CFA TTC	Conforme: 5^{ème} Après correction de la quantité minimum de l'item 7 qui est de 6570 au lieu de 6750
03	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	Mini : 48 883 860 F CFA TTC Max: 69 256 560 F CFA TTC	Mini : 48 883 860 F CFA TTC Max: 69 256 560 F CFA TTC	Conforme: 2^{ème} Après correction de la quantité minimum de l'item 7 qui est de 6570 au lieu de 6750
04	APS-BF	Mini : 43 033 500 F CFA HT Max: 60 882 000 F CFA HT	Mini: 50 779 530 F CFA TTC Max:71 840 760 F CFA TTC	Conforme: 4^{ème}

Résultats provisoires

05	GPS SERVICES	Mini : 40 996 800 F CFA HT 48 376 224 F CFA TTC Max: 59 217 600 F CFA HT 69 876 768 F CFA TTC	-	Offre non conforme Pièces administratives (ASF ; ANE ; ASMP ;ASC ; AIRCCM ; CNF) non fournies malgré la correspondance N°2024-02/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 22/11/2024
06	GUESWENDE SECURITE (G S)	Mini : 46 850 512 F CFA TTC Max: 67 672 962 F CFA TTC	-	Offre non conforme salaire mensuel individuel du personnel inférieur au SMIG qui est de 45 000 F CFA.
07	S.M.A.N SERVICES	Mini : 57 330 477 F CFA TTC Max: 82 849 452 F CFA TTC	-	-Offre non conforme Pièces administratives (ASF ; ANE ; ASMP ; ASC ; AIRCCM ; CNF) non fournies malgré la correspondance N°2024-04/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 22/11/2024 et offre financière hors enveloppe
08	SOGES-BF	Mini: 43 723 350 F CFA HT 51 593 553 F CFA TTC Max: 62 677 800 F CFA HT 73 959 804 F CFA TTC	-	offre non conforme Pièces administratives (ASF ; ANE ; ASMP ;ASC; AIRCCM ; CNF) non fournies malgré la correspondance N°2024-05/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 22/11/2024
09	e VISION SARL	Mini:12 287 561 F CFA TTC Max:68 264 227,2 F CFA TTC	-	Non conforme Pièces administratives non fournies (CNF et AIRCCM) malgré la correspondance N°2024-06/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP
10	MAXIMUM PROTECTION	Mini : 50 043 033 F CFA TTC Max: 72 264 569 F CFA TTC	Mini : 50 043 033 F CFA TTC Max: 72 264 569 F CFA TTC	Conforme: 3 ^{ème}
11	OMNI SERVICE LTD	Mini: 40 050 720 F CFA HT Max: 57 851 040 F CFA HT	Mini: 47 259 850 F CFA TTC Max: 68 264 227 F CFA TTC	Conforme: 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : OMNI SERVICE LTD pour un montant minimum de quarante-sept millions deux cent cinquante-neuf mille huit cent cinquante (47 259 850) F CFA TTC et un montant maximum de soixante-huit millions deux cent soixante-quatre mille deux cent vingt-sept (68 264 227) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux(02) mois pour chaque commande. Le délai de validité du contrat s'étant jusqu'au 31 décembre 2025.				

REGION DU NORD

Demande de prix : N°2024 - 46/MATM/RNRD/GVT-OHG/SG du 11 Novembre 2024 pour la réalisation de dix (10) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans la région du Nord. Publication : Revue des marchés publics N°4012 du 18/11/2024 ; Date de dépouillement : 25 Novembre 2024 ; Financement : Budget Etat, Gestion 2025					
Soumissionnaires	Montant HT FCFA		Montant TTC FCFA		Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
Lot 1 : réalisation de cinq (05) blocs de latrines a cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réserve pour la gestion hygiénique des menstrues, dans les provinces du Passoré, Zondoma et du Yatenga					
GROUP NAABA SERVICE SARL (GNS Sarl)	29 439 905	29 403 230	34 739 088	34 695 811	Conforme - Item III.1 quantité 22 au lieu 22 ,5 - Item IV.9 prix unitaire 3000 en lettre et 3 500 en chiffre - Soit une variation en baisse de 0.12457% de son offre initiale
Attributaire	Lot 1 : GROUP NAABA SERVICE SARL (GNS Sarl) pour un montant de Vingt-neuf millions quatre cent trois mille deux cent trente (29 403 230) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				
Lot 2 : réalisation de cinq (05) blocs de latrines a cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans les provinces du Passoré, Zondoma et du Yatenga					
ACIS INGENIEURE CONSEIL	34 001 365		40 121 610		Non conforme Personnel : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chef de mission : certificat de travail non fourni et 0 projets similaires au de 2 ▪ Conducteur de travaux N°1 : 1 projet similaire au lieu de 2 ▪ Conducteur de travaux N°2 : 1 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef de chantier N°1 : 1 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef de chantier N°2 : 1 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef de chantier N°3 : 1 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef de chantier N°4 : 1 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef de chantier N°5 : 1 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef d'équipe Maçon N°1 : 0 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef d'équipe Maçon N°2 : 0 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef d'équipe Maçon N°3 : 0 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef d'équipe Maçon N°4 : 0 projet similaire au lieu de 2 ▪ Chef d'équipe Maçon N°5 : 0 projet similaire au lieu de 2 Matériel Non conforme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reçu d'achat de marteaux piqueurs : Non Fourni ▪ Reçu Groupe électrogène : Non Fourni ▪ Reçu d'achat de lot de petit outillage de maçonnerie Non fourni : truelles (10), fil à plomb (5), ficelles, taloches (5), piquets d'implantation, équerres (5), niveau (5), mètre ruban (5), chaîne de 30 mètres (5), planches, barres à mine (06), marteau, cisailles, tenailles, Proposition financière hors enveloppe
Attributaire	Lot 2 : INFRUCTUEUX				

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

SYNTHÈSE RECTIFICATIVE DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-002/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM POUR LA PRESTATION DU SERVICE DE BRANCARDAGE DES MALADES ET DE MANUTENTION AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ.

SUITE AU RECOURS PREALABLE DE L'ENTREPRISE CEN PAR LETTRE n° 011/CEN/2024 du 27 NOVEMBRE 2024 portant absence de CV, de nombre d'année d'expérience et de nombre de positions similaires.

Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien N°4005 du 07 novembre 2024

Date d'ouverture : 12 novembre 2024 - Date de délibération : 02 décembre 2024. Nombre de pli reçu : 04 ;

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
UNIQUE	14 000 000	12 741 398	13 496 559	11 472 075	15 521 043
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
UNIQUE	CEN	Min: 5 168 400 TTC Max: 11 628 900 TTC	Min: 5 168 400 TTC Max: 11 628 900 TTC	Conforme	1 ^{er}
	BCS SARL	Min: 5 599 100 TTC Max: 12 597 975 TTC	Min: 5 599 100 TTC Max: 12 597 975 TTC	Conforme	2 ^{ème}
	SOCIETE PSAUME 23 SARL	Min: 4 953 050 TTC Max: 11 144 363 TTC	Néant	Non conforme : Absence de spécification technique demandée dans le dossier. - Absence des pièces administratives (ASC, ARCCM, ANE, ASMP, CNF, ASF) conformément à la lettre n°2024-023/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM du 12/11/2024.	Néant
	GBI	Min: 6 221 031 TTC Max: 13 997 319 TTC	Min: 6 221 031 TTC Max: 13 997 319 TTC	Non conforme : - Absence des pièces administratives (ASC, ARCCM, ANE, ASMP, CNF, ASF) conformément à la lettre n°2024-023/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM du 12/11/2024.	Néant
Attributaire		Lot unique : Prestation du service de brancardage des malades et de manutention au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire CEN pour un montant minimum en francs CFA TTC de cinq millions cent soixante-huit mille quatre cent (5 168 400) et un montant maximum en francs CFA TTC de onze millions six cent vingt-huit-mille neuf cent (11 628 900) . Le délai d'exécution est d'un (01) mois/commande.			

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Demande de prix N° 2024-009/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM DU 25 SEPTEMBRE 2024 PORTANT ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

Lot 1 : Acquisition de photocopieurs + socle + chargeur au profit de la mairie de Boudry.

Lot 2 : Achat de fauteuils directeurs au profit de la mairie de Boudry.

Lot 3 : Acquisition d'ordinateur pour le service SFR de Boudry au profit de la mairie de Boudry.

Financement : RESSOURCES PROPRES, gestion 2024. **Publication de l'avis :** Quotidien des marchés publics N° 3995 du jeudi 24/10/2024. **Convocation de la CCAM :** N° 2024-09/ RPCL/PGNZ/CBDRY/M/CCAM du 24 Octobre 2024.

Nombre de pli reçu dans le délai : Lot 1 : quatre (04) plis- Lot 2 : deux (02) plis- Lot 3 : deux (02) plis- Lot 4 : zéro (00) pli ;

Nombre de pli reçu hors délai : zéro (00) pli. **Date d'ouverture des plis :** 30 Octobre 2024. **Date de délibération :** 14 Novembre 2024.

LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 7.500.000 ; P=5.740.830 ; 0,6E = 4.500.000 ; 0,4P = 2.296.332 ; M= 6.796.332 d'où 0,85M= 5.776.882

LOT 2 : M=0,6E+0,4P avec E = 5.000.000 ; P=3.930.556 ; 0,6E = 3.000.000 ; 0,4P = 1.572.223 ; M= 4.572.223 d'où 0,85M= 3.886.389

LOT 3 : M=0,6E+0,4P avec E = 2.500.000 ; P=2.023.700 ; 0,6E = 1.500.000 ; 0,4P = 809.480 ; M= 2.309.480 d'où 0,85M= 1.963.058

Toute offre financière inférieure à 0.85M est déclarée anormalement basse

Toute offre financière supérieure à 1.15M est déclarée anormalement élevée

(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de **TTC**)

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Acquisition de photocopieurs + socle + chargeur au profit de la mairie de Boudry.						
01	FZ SERVICES SARL	6.000.000	-	5.580.000	-	Conforme : 2 ^{ème} - Application d'une remise de 7% sur le montant HTVA
02	GLOBAL SAMY SARL	5.980.000	7.056.400	5.980.000	7.056.400	Conforme : 3 ^{ème}
03	URANUS TECHNOLOGY	5.080.440	-	5.080.440	-	Conforme : 1 ^{ère}
04	KORNET TECHNOLOGY	2.820.000	3.327.600	2.820.000	3.327.600	Offre financière anormalement basse
Lot 2 : Achat de fauteuils directeurs au profit de la mairie de Boudry.						
01	FZ SERVICES SARL	3.910.000	-	11.857.500	-	Offre écartée : variation de 203,26% - application d'une remise de 7% sur le montant HTVA - erreur à l'item 1 : lire et prendre en compte sept cent cinquante mille (750.000) en lettre au lieu de deux cent trente mille (230.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
02	GLOBAL SAMY SARL	3.315.000	3.911.700	3.315.000	3.911.700	Conforme : 2 ^{ème}
03	AZ NEW CHALLENGE	3.383.000	3.991.940	3.383.000	3.991.940	Conforme : 3 ^{ème}
04	URANUS TECHNOLOGY	3.294.940	-	3.294.940	-	Conforme : 1 ^{er}
Lot 3 : Acquisition d'ordinateur pour le service SFR de Boudry au profit de la mairie de Boudry.						
01	FZ SERVICES SARL	1.750.000	-	1.680.000	-	Offre techniquement non conforme - absence de proposition au niveau des prescriptions techniques : * l'url du fabricant permettant de vérifier la conformité de la marque et du modèle du produit sur la base du prospectus ou catalogue proposé. * Batterie : autonomie de 7 heures au moins (au soumissionnaire de faire la preuve) - Offre financière corrigée : application d'une remise de 4% sur le montant HTVA.
02	GLOBAL SAMY SARL	1.715.000	2.023.700	1.715.000	2.023.700	Conforme : 1 ^{er}
Attributaire provisoire		LOT 1 : URANUS TECHNOLOGY pour un montant HTVA de : cinq millions quatre-vingt mille quatre cent quarante (5.080.440) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 21 jours. LOT 2 : URANUS TECHNOLOGY pour un montant HTVA de : trois millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante (3.294.940) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 21 jours. LOT 3 : GLOBAL SAMY SARL pour un montant TTC de : deux millions vingt-trois mille sept cents (2.023.700) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 21 jours.				

Résultats provisoires

Demande de prix N° 2024-008/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM DU 25 SEPTEMBRE 2024 PORTANT TRAVAUX DE REALISATION ET DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.						
Lot 1 : Construction de quatre (04) blocs latrines à quatre (04) postes (CEG de Bourma; CEG de Mankarga V3; Maison de la Femme de Boudry; CEG de Nédogo) ; Lot 2 : Construction de trois (03) blocs latrines à deux (02) postes (Boutique de rue de Boudry) ; Lot 3 : Réhabilitation de deux (02) bâtiments administratifs (Lycée de Nédogo et Lycée de Boudry) ; Lot 4 : Réalisation de deux (02) maisonnettes pour compteurs SONABEL des boutiques de rue de Boudry (coté élevage et vers la gare). Financement : RESSOURCES PROPRES, gestion 2024.						
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 3989 du mercredi 16/10/2024.						
Convocation de la CCAM : N°2024-08/ RPCL/PGNZ/CBDRY/M/CCAM du 17 Octobre 2024.						
Nombre de pli reçu dans le délai : Lot 1 : quatre (04) plis-Lot 2 : deux (02) plis- Lot 3 : deux (02) plis- Lot 4 : zéro (00) pli- Nombre de pli reçu hors délai : zéro (00) pli. Date d'ouverture des plis : 25 Octobre 2024. Date de délibération : 05 Novembre 2024.						
LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 17.600.000 ; P=14.973.770 ; 0,6E = 10.560.000 ; 0,4P = 5.989.508 ; M= 16.549.508 d'où 0,85M= 14.067.082 ; 1,15M = 19.031.934.						
LOT 2 : M=0,6E+0,4P avec E = 6.600.000 ; P=5.831.361 ; 0,6E = 3.960.000 ; 0,4P = 2.332.544 ; M= 6.292.544 d'où 0,85M= 5.348.663 ; 1,15M = 7.236.426.						
LOT 3 : M=0,6E+0,4P avec E = 27.697.861 ; P=24.484.155 ; 0,6E = 16.618.717 ; 0,4P = 9.793.662 ; M= 26.412.379 d'où 0,85M= 22.450.522 ; 1,15M = 30.374.235.						
LOT 4 : RAS.						
Toute offre financière inférieure à 0.85M est déclarée anormalement basse Toute offre financière supérieure à 1.15M est déclarée anormalement élevée (NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)						
N°	Soumissionnaires	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Construction de quatre (04) blocs latrines à quatre (04) postes (CEG de Bourma; CEG de Mankarga V3; Maison de la Femme de Boudry; CEG de Nédogo).						
01	GRUPE NAABA SERVICE (G.N.S) SARL	11.863.476	-	11.863.476	-	Offre financière anormalement basse
02	Ets KABORE YAHAYA & FRERES (EKYF)	14.501.716	17.112.025	14.501.716	17.112.025	Conforme : 3 ^{ème}
03	ERAU SERVICES SARL	12.186.220	14.379.740	12.193.350	14.388.153	Conforme : 1 ^{er} -Saut de l'item II.5 d'où l'application du prix unitaire le plus élevé des candidats qui est de sept mille (7.000). -Erreur de sommation au TOTAL II : lire et prendre en compte un million cinquante-neuf mille cent cinquante-huit (1.059.158) au lieu d'un million cent sept mille trois cent soixante-quinze (1.107.375) au niveau du devis, y compris l'intégration de l'item II.5. -Erreur de quantité à l'item IV-1 : lire 2 et non 1.
04	ENTREPRISE YIPALA & FILS	12.200.000	-	2.200.000	-	Conforme : 2 ^{ème}
Lot 2 : Construction de trois (03) blocs latrines à deux (02) postes (Boutique de rue de Boudry)						
01	GRUPE NAABA SERVICE (G.N.S) SARL	5.478.323	-	5.533.013	-	Conforme : 1 ^{er} -Erreur à l'item IV-4-3 : lire et prendre en compte six mille cinq cents (6.500) en lettre au lieu de six mille (6.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Erreur de sommation au TOTAL D'01 BLOC LATRINE 02 POSTES HTVA : lire 1.844.338 au lieu de 1.826.108 au niveau du devis.
02	OUEDAF BTP SARL	4.530.649	5.546.166	4.350.649	5.133.766	Offre financière anormalement basse : -Erreur de sommation au SOUS-TOTAL V : lire 80.000 au lieu de 140.000 au niveau du devis.
Lot 3 : Réhabilitation de deux (02) bâtiments administratifs (Lycée de Nédogo et Lycée de Boudry)						
01	AGREES	21.496.878	-	21.449.078	-	Conforme : 2 ^{ème} Correction au niveau de REHABILITATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU LYCEE DE BOUDRY : - Absence de l'item III.3 dans le devis ; - l'item III.2 porte la quantité de l'item III.3 contrairement au DDPX. - devis à corriger puis appliquer le prix unitaire le plus élevé des candidats qui est de sept mille (7.000) à l'item III.3
02	ERAU SERVICES SARL	17.591.315	20.757.752	20.049.490	23.658.398	Conforme : 1 ^{er} erreur de multiplication au niveau de REHABILITATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU LYCEE DE BOUDRY : -item II.3 : 0,74X90.000=66.600 et non 66.150 ; -item III.1 : 99,06X9.000=891.540 et non 891.581 ; -Erreur à l'item VI-I : lire et prendre en compte douze mille trois cents (12.300) en lettre au lieu de deux mille cinq cents (2.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. *erreur de multiplication au niveau de REHABILITATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU LYCEE DE NEDOGO : -item I.1 : 0,86X90.000=77.400 et non 77.490 -item V.1 : 225,75X2.500=564.375 et non 564.369 -item V.4 : 142,88X2.000=285.760 et non 285.750 -item V.1 : 225,75X2.500=564.375 et non 564.369
Lot 4 : Réalisation de deux (02) maisonnettes pour compteurs SONABEL des boutiques de rue de Boudry (coté élevage et vers la gare)						
-	-	-	-	-	-	Infructueux pour absence de soumissionnaires
Attributaire provisoire		LOT 1 : ERAU SERVICES SARL pour un montant TTC de : quatorze millions trois cent quatre-vingt-huit mille cent cinquante-trois (14.388.153) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours. LOT 2 : GRUPE NAABA SERVICE (G.N.S) SARL pour un montant HTVA de : cinq millions cinq cent trente-trois mille treize (5.533.013) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 75 jours. LOT 3 : ERAU SERVICES SARL pour un montant TTC de : vingt-trois millions six cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (23.658.398) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 75 jours.				



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 15 à 29

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 30 à 39

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition de matériels informatiques au profit de la Direction de la Générale du Budget (DGB).

Rectificatif du utidien N° 4027 du lundi 09 décembre 2024, page 11 portant sur le timbre de lavis

**Avis de Demande de Prix
N°2024-00099/MEF/SG/DMP du 05/12/2024
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques au profit de la Direction de la Générale du Budget (DGB), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La prestation est en Lot unique : Acquisition de matériels informatiques au profit de la Direction de la Générale du Budget (DGB).

2- Le délai d'exécution est de jours (20) jours.

3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP

7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant d'un million (1 000 000) Franc CFA, devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **17/12/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

5- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

6- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

NB : Le budget prévisionnel est de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Économie et des Finances

Prestations de services de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré à Commandes N° 2025-01/MS/SG/ENSP/DG/DMP

- 1- Cet Avis d'appel d'offres Ouvert Accéléré à Commandes fait suite au Plan de passation des marchés publique de L'Ecole Nationale de Santé Publique, gestion 2025
- 2- L'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) dispose de fonds sur le budget de l'ENSP, afin de financer les Prestations de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3- L'ENSP sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les prestations de services suivants :
- Lot 1 : Prestations de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit de la Direction Générale, de la Direction de la Formation Supérieure en Science de la Santé et des Directions Régionales de l'ENSP de Ouagadougou, de Ziniaré et de Kaya avec un budget prévisionnel de quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Prestations de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit des Directions Régionales de l'ENSP de Bobo Dioulasso et de Banfora avec un budget prévisionnel de vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : Prestations de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit des Directions Régionales des ENSP de Koudougou et Dédougou avec un budget prévisionnel de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 4 : Prestation de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit de la Direction Régionale de l'ENSP de Ouahigouya avec un budget prévisionnel de dix millions (10 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 5 : Prestation de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit des Directions Régionales de l'ENSP de Tenkodogo et de Fada N'Gourma avec un budget prévisionnel de vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 6 : Vidange et curage des fosses et des caniveaux au profit de l'ENSP avec un montant prévisionnel de huit millions (8 000 000) francs CFA TTC .
- 4- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré à commande tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics 03 BP 7002 Ouagadougou 03 téléphone 71 38 35 98 sis au rez de chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après secrétariat de la DMP les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes TU à 16 heures TU.
- 6- Les exigences en matière de qualifications sont : les soumissionnaires doivent remplir les conditions de qualifications en termes de moyens matériels, humains faisant l'objet du marché, tel que renseigné dans le DPAO. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
- 7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offre ouvert accéléré à commandes complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :
- Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA par lot (lot 1, lot 2, lot 3 et lot 5)
 - Vingt mille (20 000) francs CFA par lot (lot 4 et lot 6)
- à l'adresse mentionnée ci-après à l'agence comptable de l'ENSP. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.
- 8 -Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat de la Direction des marchés publics situé au rez de chaussée du bâtiment R+1 de l'ENSP au plus tard le **jeudi 26 décembre 2024 à 09 heures 00 minute TU**, en un (1) original et trois copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
- lot 1 : huit cent mille (800 000) francs CFA
 - lot 2 : cinq cent mille (500 000) francs CFA
 - lot 3 : quatre cent mille (400 000) francs CFA
 - lot 4 : cent mille (100 000) francs CFA
 - lot 5 : deux cent mille (200 000) francs CFA
 - lot 6 : cent mille (100 000) francs CFA
- 10- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- 11- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 26 décembre 2024 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction Générale de l'ENSP

Le Directeur des marchés publics

Abdramane DERME

Prestations de Service de Gardiennage et de Surveillance des Locaux Administratifs et Pédagogiques au Profit de l'Ecole Nationale de Sante Publique

Avis de demande de prix à commandes
N°2025-01/MS/SG/ENSP/DG/DMP du 04/12/2024
Financement : Budget ENSP 2025

Cet avis de demande de prix à commandes (par anticipation) fait suite au projet de plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Ecole Nationale de Santé Publique.

1. L'Ecole Nationale de Santé Publique lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : Prestations de Service de Gardiennage et de Surveillance des Locaux Administratifs et Pédagogiques au Profit de l'Ecole Nationale de Sante Publique (ENSP).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant d'une Autorisation d'exercice d'activités privées de gardiennage délivrée par le Ministère en charge de la sécurité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations se décomposent en Cinq (05) lots :
Lot 1 : prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique de la Direction générale ; de la Direction de la formation supérieure en sciences de la santé (DFSSS) ; des Directions régionales de Ouagadougou, Kaya et Ziniaré avec un budget prévisionnel de Trente-huit millions deux cent mille (38 200 000) francs CFA TTC ;
-Lot 2 : prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique des Directions régionales de Bobo-Dioulasso et de Banfora avec un budget prévisionnel de Neuf millions sept cent mille (9 700 000) francs CFA TTC ;
-Lot 3 : prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique des Directions régionales de Koudougou et de Dédougou avec un budget prévisionnel de Quinze millions cent mille (15 100 000) francs CFA TTC ;
-Lot 4 : prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique de la Direction régionale de Ouahigouya avec un budget prévisionnel de Sept millions quatre cent mille (7 400 000) francs CFA TTC ;
-Lot 5 : prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs et pédagogique des Directions régionales de Fada N'gourma et de Tenkodogo avec un budget prévisionnel de Quinze millions six cent mille (15 600 000) francs CFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans les bureaux de la Direction des marchés publics 03 BP 7002 Ouagadougou 03 téléphone 71 38 35 98 sis au rez de chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP et prendre connaissance des documents de demande de prix à commandes à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la DMP, les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes TU à 16 heures TU.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :
- Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA pour le lot1 ;
- Vingt mille (20 000) francs CFA par lot (pour les lots 2, 3,4 et 5) ;
à l'adresse mentionnée ci-après : Agence comptable de l'ENSP. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :
- Lot 1 : Sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA ;
- Lot 2 : Deux cent mille (200 000) francs CFA
- Lot 3 : Trois cent mille (300 000) francs CFA ;
- Lot 4 : Cent cinquante mille (150 000) francs CFA ;
- Lot 5 : Trois cent mille (300 000) francs CFA ;
devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : la salle de réunion du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP au plus tard **le vendredi 20 décembre 2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des marchés Publics

Abdramane DERME

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Acquisition de titres de transport aérien au profit de l'OST

Avis de demande de prix
N°2025-01/MS/SG/OST/DG/PRM du 04 décembre 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics initial, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST). Le financement est assuré sur fonds propres de l'OST, gestion 2025.

1 L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'acquisition de titres de transport aérien au profit de l'OST tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Les acquisitions sont en un lot unique.

4 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande.

5 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale.

6 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

7 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse « Personne responsable des marchés à de la direction générale de l'OST » sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **mardi 17 décembre 2024 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Montant prévisionnel= 15 000 000 FCFA

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Fourniture de pauses café et déjeuner au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-02/MS/SG/OST/DG/PRM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics initial, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pauses café et déjeuner au profit de l'office de santé des travailleurs tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

Les acquisitions se répartissent en cinq (05) lots pour un montant prévisionnel de quarante millions huit cent mille (40 800 000) francs CFA TTC :

- lot1 (Ouagadougou et environs) : dix-huit millions cinq cent mille (18 500 000) FCFA TTC;
- lot2 (Bobo-Dioulasso et environs) : dix millions huit cent mille (10 800 000) FCFA TTC;
- lot3 (Koudougou et environs) : cinq millions (5 000 000) FCFA TTC;
- lot4 (Fada et environs) : un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA TTC.
- lot5 (Manga) : cinq millions (5 000 000) FCFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque ordre de commande sur l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de l'agence comptable à la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1, 2, 3 et 5;
- dix mille (10 000) francs CFA pour chacun le lot 4.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot1 (Ouagadougou et environs) : cinq cent cinquante-cinq mille (555 000) FCFA TTC ; - lot2 (Bobo-Dioulasso et environs) : trois cent vingt-quatre mille (324 000) FCFA TTC ; - lot3 (Koudougou et environs) : cent cinquante mille (150 000) FCFA TTC ; - lot4 (Fada et environs) : quarante-cinq mille (45 000) FCFA TTC ; - lot5 (Manga) : cent cinquante mille (150 000) FCFA TTC.

Les offres ainsi que la garantie devront parvenir ou être remises à l'adresse de la direction générale de l'OST, précisément au service de la PRM sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **mardi 17 décembre 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

Prestations de service de gardiennage des locaux de la Délégation générale et des instituts du CNRST (INERA, IRSAT, IRSS, INSS)

Avis de demande de prix (marché à commande)
N°2024-0013/MESRI/SG/CNRST/DG/ PRM du 03/12/2024
Financement : Budget CNRST : Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST).

1. Le Délégué Général lance une demande de prix ayant pour objet des prestations de gardiennage des locaux de la Délégation générale et des instituts du CNRST (INERA, IRSAT, IRSS, INSS).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés avec l'agrément pour le gardiennage et la sécurité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les prestations se décomposent en neuf (09) lots :

- Lot 01 : prestation de service de gardiennage au profit de la Délégation Générale du CNRST à Ouagadougou ;
- Lot 02 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction régionale de recherches environnementales et agricoles du Centre-Ouest (INERA/DRREA Centre-Ouest) à Saria ;
- Lot 03 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction de l'Institut de l'Environnement et de Recherche Agricole (INERA) à Ouagadougou ;
- Lot 04 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction régionale de recherches environnementales et agricoles de l'Ouest (INERA/DRREA Ouest) à Farako-Bâ/Bobo-Dioulasso ;
- Lot 05 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction de l'Institut de Recherche en Science Appliquée et Technologie (IRSAT) à Ouagadougou ;
- Lot 06 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction de l'Institut de Recherche en Science Appliquée et Technologie (IRSAT) à Bobo-Dioulasso ;
- Lot 07 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction de l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) à Ouagadougou, Nanoro et Kaya ;
- Lot 08 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction régionale de l'Institut de Recherche en Science de la Santé à Bobo-Dioulasso (IRSS/Bobo) ;
- Lot 09 : prestation de service de gardiennage au profit de la Direction de l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) à Ouagadougou

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST au 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au RDC de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de : sept heures trente minutes (7 h 30 mn) à seize heures (16 h).

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 6 et 9, et vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 à l'agence comptable du CNRST sis au RDC de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de sept heures trente minutes (7 h 30 mn) à seize heures (16 h).

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompa-

gnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 01 : quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA ;
- Lot 02 : quatre-vingt-sept mille (87 000) francs CFA ;
- Lot 03 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA ;
- Lot 04 : quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA ;
- Lot 05 : deux cent trente mille (230 000) francs CFA ;
- Lot 06 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA ;
- Lot 07 : trois cent soixante mille (360 000) francs CFA ;
- Lot 08 : cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA ;
- Lot 09 : cent vingt mille (120 000) francs CFA ;

devrons parvenir au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au RDC de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO au plus tard le **mardi 17 décembre 2024 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le budget provisionnel est de :

- Lot 1 : quinze millions (15 000 000) francs CFA ;
- Lot 2 : deux millions neuf cent mille (2 900 000) francs CFA ;
- Lot 3 : cinq millions (5 000 000) francs CFA ;
- Lot 4 : quinze millions (15 000 000) francs CFA ;
- Lot 5 : sept millions sept cent quarante mille (7 740 000) francs CFA ;
- Lot 6 : cinq millions deux cent soixante mille (5 260 000) francs CFA ;
- Lot 7 : douze millions (12 000 000) francs CFA ;
- Lot 8 : six millions (6 000 000) francs CFA ;
- Lot 9 : quatre millions (4 000 000) francs CFA.

La Personne Responsable des marchés

Djiblirou KOLONGO

PROJET D'ELECTRIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES CONNEXIONS A L'ELECTRICITE

Acquisition d'équipements de sécurité et d'outillages électriques par le projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ

N° 08-2024/SONABEL/PEDECEL

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet d'Électrification et de Développement des Connexions à l'Électricité (PEDECEL)

Secteur : Énergie / Électricité

Mode de financement : Prêt - Banque Islamique de Développement (BID)

N° de financement : BFA-1043 du 10 mai 2023

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir les coûts partiels du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer la fourniture d'équipements de sécurité et d'outillages électriques au profit du projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité.

2. Le Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements de sécurité et de l'outillage électrique au profit du projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité en lot unique. Le délai de livraison est de cent quatre-vingts (180) jours à Ouagadougou au Burkina Faso.

3. La procédure d'appel d'offres sera l'Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Avril 2019 révisées en Février 2023, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives (version anglaise) concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la SONABEL à l'adresse suivante : Coordonnateur du PEDECEL, jbedel.gouba@sonabel.bf avec copie au secretariat.dg@sonabel.bf et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT : Secrétariat des Départements marchés, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) F CFA ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK. Le dossier d'appel d'offres sera retiré au secrétariat des départements des Marchés sur présentation de la preuve du paiement du Dossier (quittance de paiement ou ordre de virement). Pour les entreprises étrangères, le dossier d'appel d'offres pourra à leurs demande et frais, leur être acheminé par « transport express », sur présentation de la preuve du paiement du dossier. Le dossier d'appel d'offres pourra être remis aux Soumissionnaires intéressés par voie électronique sur présentation de la preuve du paiement requis.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mardi 14/01/2025 à 9H00 (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse suivante : Immeuble COMPAORE, Sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, à la Direction des Marchés, au rez-de chaussée, Salle de réunion, Ouagadougou mentionnée ci-dessous, le mardi 14/01/2025 à 09h 15 min.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de 6 500 000 F CFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Consultation des offres
Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
Souleymane OUEDRAOGO / Directeur Général
A l'immeuble COMPAORE, Sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000,
2ème Etage,
Secrétariat des Départements des Marchés
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tel : +226 25 30 61 00
jbedel.gouba@sonabel.bf ;
Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Dépôt des offres
Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
Souleymane OUEDRAOGO / Directeur Général
A l'immeuble COMPAORE, Sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000,
2ème Etage,
Secrétariat des Départements des Marchés
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tel : +226 25 30 61 00
jbedel.gouba@sonabel.bf ;
Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Ouvertures des offres
Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
Ville : Ouagadougou,
Pays : Burkina Faso,
A l'immeuble COMPAORE, Sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000,
Au rez-de chaussée /Salle de réunion ,
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso,
Tel : +226 25 30 61 00,
jbedel.gouba@sonabel.bf
Copie secretariat.dg@sonabel.bf

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Fourniture de deux (02) groupes électrogènes pour la sécurisation des cérémonies et la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) disjoncteurs 15 kV à la centrale de la SONABEL a Dédougou.

Rectificatif du utidien N° 4027 du lundi 09 décembre 2024, page 2à portant sur l'année d'ouvertur des offres
Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
AAO N° 046/2024

1• La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2• Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la fourniture de deux (02) groupes électrogènes pour la sécurisation des cérémonies et la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) disjoncteurs 15 kV à la centrale de la SONABEL a Dédougou.

Les fournitures en deux (02) lots, sont réparties comme suit :

- lot 1 : Fourniture de deux (2) groupes électrogènes de 110 kVA pour la sécurisation des cérémonies ;
- lot 2 : Fourniture, installation et mise en service de deux (2) cellules 15 kVA avec disjoncteurs pour le groupe G4 et le Départ BPN de la centrale de Dédougou.

Les budgets prévisionnels de ces acquisitions sont de :

- lot 1 : cent trente-cinq millions (135 000 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : soixante-quinze millions cinq cent vingt mille (75 520 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des équipements est de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum pour chacun des lots 1 et 2.

3• La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5• Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6• Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et des Prestations Intellectuelles ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 2. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7• Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés de Travaux et de Prestations intellectuelles, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, au plus tard le **09/01/2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8• Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : deux millions sept cent mille (2 700 000) F CFA ;
- lot 2 : un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA .

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9• Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10• Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09/01/2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunion au rez-de-chaussée, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

FOURNITURE DE PRODUITS PETROLIERS

Rectificatif du utidien N° 4027 du lundi 09 décembre 2024, page 17 portant sur la date d'ouvertur des offres

APPEL D'OFFRES

N°24/04478/MICA/SONABHY/DG/DSTA du 03 décembre 2024

1. OBJET :

Fourniture de 420 000 TM +/- 10% de produits pétroliers selon les quantités et qualités suivantes :

a) Lot 1, Super 91 Lomé	90 000 TM +/- 10%
b) Lot 2, Super 91 Cotonou	60 000 TM +/- 10%
c) Lot 3, Super Ghana (50 PPM)	80 000 TM +/- 10%
d) Lot 5 Gasoil Cotonou	85 000 TM +/- 10%
e) Lot 6, Gasoil Ghana (50 PPM)	105 000 TM +/- 10%

2. SPECIFICATIONS :

Selon les spécifications SONABHY. Pour les livraisons au Ghana, il sera tenu compte des limites de taux de soufre en vigueur dans ce pays depuis le mois de février 2017.

3. PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES :

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise. Cependant, elle doit :

- être une société pétrolière régulièrement installée au Burkina ou une société pétrolière internationale ;
- être un professionnel du secteur des hydrocarbures ;
- ne pas être soumise à une procédure de redressement judiciaire ou sous le coup d'une décision judiciaire définitive ou une sentence arbitrale mettant en cause sa moralité, ses capacités techniques et /ou financières ;
- prouver sa capacité à livrer le(s) lot(s) sollicité(s),
- disposer du reçu d'achat du dossier d'appel d'offre d'un montant de 1 million de francs CFA non remboursable.

Elle joindra ainsi à son offre un dossier technique comportant :

- la preuve de son existence (Registre du commerce, numéro IFU ou tout document en tenant lieu) ;
- les références techniques similaires dans le domaine pétrolier (Reconnaitances en réservoir, Etats de mise en entrepôt, etc.) ;
- la présentation générale de l'entreprise,
- le certificat de non faillite ou tout document en tenant lieu ,
- la lettre d'engagement de soumission ,
- la garantie bancaire de soumission,
- le reçu d'achat du dossier d'appel d'offre.

NB :

- les groupements d'entreprise ou de sociétés ne seront pas acceptés,
- les lettres de confort ne seront pas acceptées,
- les fournisseurs disposant d'une preuve de livraison dans le domaine pétrolier à la SONABHY seront exemptés de la lettre d'engagement de soumission, de la garantie bancaire de soumission et de la garantie bancaire de performance ;
- tout fournisseur ne présentant pas le reçu de paiement sera automatiquement éliminé,
- les fournisseurs adjudicataires des lots obtenus auront 10 jours ouvrables pour fournir la garantie de performance à la SONABHY. Passé ce délai, l'adjudication des lots retenus sera annulée et la SONABHY fera appel à la caution bancaire de soumission.

4. OFFRES :

Les offres peuvent concerner un ou plusieurs lots.

5. COTATION DES PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT :

DPU (Delivery At Place Unloaded) dépôts de livraison ou transfert en bacs (ITT) à Lomé, TOGO, à Cotonou, BENIN, à Tema, GHANA, en US DOLLARS par Tonne Métrique.

NB : Les livraisons ou transfert en bacs (ITT) seront réalisés sans frais pour l'acheteur, les frais d'accostages (CBM ou ABB) ou tout autres frais liés au déchargement du navire seront à la charge du vendeur.

Base : la moyenne des cotations moyennes CARGOES FOB MED BASIS ITALY publiées par le PLATT'S EUROPEAN MARKETSCAN, sous les rubriques :

- « Gasoline Prem Unleaded 10ppmS FOB Med Cargo » pour le Super,
- « Gasoil 0,1%S FOB Med Cargo (NextGen MOC) » pour le Gasoil.

Du mois de livraison en bac (ou de transfert en bacs), plus une prime ou moins une décote en US DOLLARS par Tonne Métrique.

Fournitures et Services courants

Les règlements se feront par Transfert Télégraphique, à 90 jours date de réception des produits ou de transfert en bacs, selon le cas. Afin de sécuriser les règlements des livraisons, la SONABHY remettra à la banque du fournisseur un engagement de paiement (payment undertaking).

6. GARANTIES :

Elles sont de deux ordres : la garantie bancaire de soumission et la garantie de performance.

a. La garantie bancaire de soumission

Elle est de cinq cent mille USD (500.000 USD) pour les fournisseurs hors Zone UEMOA et de trois cent millions (300 000 000) de francs CFA (XOF) pour les fournisseurs de la zone UEMOA, émise par une banque internationale de premier ordre au profit de la SONABHY, selon le modèle en Annexe n° 3.

La présente garantie expire :

- dès la signature du contrat et la fourniture de la garantie de performance ou,
- dès la notification au soumissionnaire qu'il n'est pas retenu.

b. La garantie de performance

Elle est constituée par le Fournisseur pour garantir la bonne exécution du contrat vis-à-vis de la SONABHY.

Elle est réalisable de deux (2) façons pour réparer les préjudices causés à la SONABHY dans l'exécution du contrat :

- soit partiellement en cas d'exécution partielle du contrat, dans ce cas, la garantie est réalisée au prorata de la partie non exécutée du contrat. La base de calcul est le pourcentage des quantités restantes à livrer, la quantité totale à livrer correspondant à la totalité de la garantie de performance.
- soit intégralement en cas de résiliation de contrat. (Voir les causes de résiliation dans le contrat).

Elle est requise dès la signature du contrat et reste valable jusqu'à l'accomplissement total des obligations contractuelles du Fournisseur.

Elle devra être émise par un établissement bancaire international de premier ordre (notation Standard & Poors à long terme fixée à A- minimum et au moins A3 par Moody's) pour un montant équivalent à 7,5 USD/ TM/ lot pour les produits liquides et 15 USD/TM / lot pour le Gaz butane, selon le modèle en Annexe n° 2.

NB : Pour les fournisseurs en Zone UEMOA, le montant de la garantie de performance sera évalué en Francs CFA (XOF) avec un taux fixe du dollar de 650 francs CFA.

Elle constitue un engagement à vue, inconditionnel et irrévocable de la banque qui l'a émise et sera payable à la SONABHY à première demande.

La mainlevée de cette garantie sera effectuée à la fin de toutes les livraisons du présent contrat dans un délai maximum de 30 jours après l'émission de la dernière facture sous réserve d'un quitus de bonne fin d'exécution du contrat établi par la SONABHY.

7. INSPECTION :

L'inspection des produits se fera par un inspecteur indépendant pour le contrôle de la qualité et de la quantité au port de déchargement.

8. SURESTARIES :

L'adjudicataire s'engage irrévocablement à prendre toutes les dispositions pour effectuer les livraisons exemptes de surestaries.

9. CRITERES DE QUALIFICATIONS ET DE CAPACITES EXIGES :

Les soumissionnaires devront justifier de trois (03) livraisons en Afrique de l'Ouest d'une quantité supérieure ou égale à celle du lot sollicité. Les attestations de bonne fin de ces livraisons devront être jointes à leur offre technique.

La SONABHY tiendra compte de l'expérience des soumissionnaires dans la livraison des produits pétroliers en Afrique de l'Ouest et du respect des délais de livraison dans les contrats antérieurs avec la SONABHY.

10. DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS :

Les offres devront être rédigées en langue française et adressées sous pli fermé à la Direction Générale de la SONABHY, au plus tard le **mardi 24 décembre 2025 à 09 heures 00 T.U.**

Toute offre reçue par la SONABHY après expiration des délais de dépôt des offres sera écartée et renvoyée au soumissionnaire sans avoir été ouverte.

La commission d'attribution des marchés ouvrira les offres en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent. Les représentants des soumissionnaires signeront une liste attestant leur présence. Dans le cas contraire, la participation se fera par visioconférence.

Les soumissions seront lues à haute voix.

11. PRESENTATION DES OFFRES :

L'offre, ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission échangée entre le soumissionnaire et la SONABHY devront être rédigés en langue française.

Fournitures et Services courants

Cependant, en cas d'utilisation d'une autre langue, une copie en français devra être fournie.

Les offres devront être adressées à l'adresse suivante :

- Monsieur le Directeur Général de la SONABHY,
- 01 BP 4394 OUAGADOUGOU 01, BURKINA FASO.

Sous pli fermé avec la mention « Appel d'Offres 420 000 TM de produits pétroliers à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. ORIGINE DES PRODUITS, DELAIS ET LIEUX DE LIVRAISON :

Les produits livrés, pour être recevables, doivent avoir pour origine un pays membre de la Banque Mondiale, Suisse et Taiwan. Les produits sont à livrer dans les dépôts côtiers en bac à Lomé, Cotonou et Tema, ou tout autre lieu par accord-parties selon le programme suivant :

LOME

SUPER	90 000 TM
20-25 décembre 2024	20 000 TM de SUPER
01-05 janvier 2025	20 000 TM de SUPER
01-05 février 2025	25 000 TM de SUPER
01-05 mars 2025	25 000 TM de SUPER

COTONOU

SUPER	60 000 TM
20-25 décembre 2024	10 000 TM de SUPER
01-05 janvier 2025	10 000 TM de SUPER
01-05 février 2025	20 000 TM de SUPER
01-05 mars 2025	20 000 TM de SUPER
GASOIL	85 000 TM
01-05 janvier 2025	30 000 TM de Gasoil
01-05 février 2025	20 000 TM de Gasoil
01-05 mars 2025	35 000 TM de Gasoil

TEMA

SUPER	80 000 TM
20-25 décembre 2024	15 000 TM de SUPER
01-05 janvier 2025	25 000 TM de SUPER
01-05 février 2025	20 000 TM de SUPER
01-05 mars 2025	20 000 TM de SUPER
GASOIL	105 000 TM
20-25 décembre 2024	25 000 TM de Gasoil
01-05 janvier 2025	25 000 TM de Gasoil
01-05 février 2025	25 000 TM de Gasoil
01-05 mars 2025	30 000 TM de Gasoil

13. QUANTITES :

Les quantités facturées devront être conformes aux quantités livrées en bacs.

14. VETTING SHELL :

Les navires nommés pour la livraison de produits à la STSL devront être de Vetting Shell.

15. RESERVES :

La SONABHY se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de cet appel d'offres.

Les soumissionnaires devraient s'engager, s'ils sont adjudicataires, à exécuter les livraisons sous leur propre responsabilité. Les conventions de novation ou tous autres instruments similaires ne seront pas acceptés. De même, les cessions ou transferts de contrat ne seront pas automatiques, ils seront soumis à un accord écrit préalable de la SONABHY. Les demandes de cessions ou de transfert de contrat devront être dûment motivées.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la SONABHY / Direction Stratégique, Trading et Approvisionnement, 01 BP 4394 OUA-GADOUGOU 01 BURKINA FASO.

Tél. : (226) 25 43 00 01 / 25 43 00 34 Fax. : (226) 25 43 01 74

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés,

Lamine TRAORE

Mise en place d'un système de sécurité incendie, de contrôle d'accès et de vidéo surveillance sur le site du dispatching CNC

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 063/2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour la mise en place d'un système de sécurité incendie, de contrôle d'accès et de vidéo surveillance sur le site du dispatching CNC.

3. Le budget prévisionnel des acquisitions est de cent quatre-vingt-six millions (186 000 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de 180 jours.

4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés sis à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des marchés de Fournitures d'Equipements et de Services Courants, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Départements Marchés ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02

3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des marchés de Fournitures d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des marchés de Fournitures d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **jeudi 09 janvier 2025 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
trois millions sept cent mille (3 700 000) F CFA,

ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 09 janvier 2025 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY), Président de la commission d'attribution des marchés informe les candidats intéressés par le dossier de demande de prix N°2025-03/MICA/SONABHY du 21/11/2024 relative à l'entretien et à la maintenance des groupes électrogènes au profit de la SONABHY à Ouaga, à Bingo et à Bobo (Réf. Publication de l'avis : Quotidien n° 4024 du mercredi 04 décembre 2024 à la page 15) dont l'ouverture est prévue pour le mardi 10 décembre 2024 à 09 heures 00 minute, que les points suivants ont été modifiés ainsi qu'il suit :

Rectification concerne uniquement le lot 02 : le budget prévisionnel, la garantie de soumission et les frais de dossier

- Budget : trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC ;
- La garantie de soumission : un million (1 000 000) FCFA ;
- Frais de dossier : vingt-cinq mille (25 000) FCFA.

Il porte par ailleurs à leur connaissance que la date d'ouverture est reportée au mardi 17 décembre 2024 à 9 h 00 minute

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la commission d'attribution des marchés*

K Socratès Yannick BASSOLE

LOTÉRIE NATIONALE BURKINABÈ

Service d'entretien et de réparation de matériel de transport à quatre (04) roues au profit de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB)

Avis de demande de prix
ADP N° 2024-011/LONAB/DG/DPS/DMA du 28 novembre 2024
Financement : Fonds propres-Budget 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé gestion 2024 de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) par le Conseil d'administration le 04 octobre 2024.

1. La Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de matériel de transport à quatre (04) roues au profit de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées de trois (03) lots comme suit :

- Lot 1 : Service d'entretien et de réparation de matériel de transport à quatre (04) roues du siège et de la Direction Régionale du Centre de la LONAB à Ouagadougou ;
- Lot 2 : Service d'entretien et de réparation de matériel de transport à quatre (04) roues de la Direction Régionale de l'Ouest de la Loterie Nationale Burkinabè ;
- Lot 3 : Service d'entretien et de réparation de matériel de transport à quatre (04) roues de la Direction Régionale de l'Est de la Loterie Nationale Burkinabè.

3. Le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : Cinquante-neuf millions cinq cent mille (59 500 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 : Dix-sept millions (17 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 : Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA TTC.

4. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trente (30) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA), 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 01 et vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 02 et 03 à la caisse sis à la Direction des Finances et de la Comptabilité -1ère étage - porte 102 du nouveau bâtiment.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 01 : Un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA ;
- Lot 02 : Quatre cent mille (400 000) FCFA ;
- Lot 03 : Cent mille (100 000) FCFA

devront parvenir ou être remises à l'adresse : Siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Service courrier, 1er étage, porte 105 – Ancien bâtiment, avant le **vendredi 20 décembre 2024 à 09 heures 00 minute GMT**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements,
Président de la Commission d'attribution des marchés

Nawin Ives SOME

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements de la LONAB, président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les candidats à l'avis d'appel d'offres ouvert N°2024-002/LONAB/DG/DPS/DMA pour l'acquisition d'équipements et de matériels informatiques au profit de la LONAB, publié dans la revue des marchés publics N° 4019 du mercredi 27 novembre 2024, informe les candidats audit appel d'offres de ce qui suit :

Au niveau de IC 5.1 Expérience (marchés similaires), page 36 :

Lots	Au lieu de :	Lire :
Lot 2 Lot 3	Deux marchés de nature et de complexité similaire exécutés avec l'état ou ses démembrements au cours des trois (03) dernières années (2021 à 2023) d'un montant moyen minimum de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC ;	Deux marchés de nature et de complexité similaire exécutés avec l'état ou ses démembrements au cours des trois (03) dernières années (2021 à 2023) d'un montant moyen minimum de quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA TTC ;
Lot 1	Deux marchés de nature et de complexité similaire exécuté avec l'état ou ses démembrements au cours des trois (03) dernières années (2021 à 2023) d'un montant moyen minimum de cent vingt millions (120 000 000) francs CFA TTC ;	Deux marchés de nature et de complexité similaire exécuté avec l'état ou ses démembrements au cours des trois (03) dernières années (2021 à 2023) d'un montant moyen minimum de soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC ;

A la suite de l'item 6 du lot 2 (acquisition d'équipement réseaux et sécurité informatique au profit de la LONAB), ajouter l'item 7 (qui avait été sauté) à la page 93 dont les caractéristiques techniques sont les suivantes :

Firewall UTM	
Critères	Caractéristiques techniques minimales exigées
Identification	
Marque	A spécifier
Modèle	A spécifier
Quantité	10
Fonctionnalité	
Antivirus	Obligatoire
IPS (Intrusion Prevention System)	Supporté via ajout de licence
Filtrage URL	Obligatoire
Filtrage Applicatif	Supporté via ajout de licence
Technologie Stateful Inspection	Obligatoire
VPN (Réseaux Virtuels Privés)	Obligatoire
Fonction VPN IPsec	Obligatoire
Haute Disponibilité	Obligatoire
Authentification des Utilisateurs (Portail Captif)	Obligatoire
Reporting intégré	Oui
Modes de Déploiements Supportés	Gateway, Proxy
Technologie 3G-4G LTE	Obligatoire
SD-WAN Supporté	Oui
Performances	
Débit Firewall	1 Gbps
Nombre de Connexions simultanées	650 000
Nouvelles connexions/sec	30 000
Débit IPS	1Gbps
Débit de l'antivirus	600 Mbps
Débit VPN Ipsec	4 Gbps
Nombre de règle de sécurité	1500
Ports	
Ports 10/100/1000 RJ45	4
Fonctionnalités Firewall	
Détection d'attaque réseau	Oui
Protection DOS et DDOS	Oui
Filtrage par adresse IP : contenir des règles de filtrage du trafic IP	Oui
Filtrage applicatif : contenir des règles de filtrage du trafic IP par service applicatif	Oui
Translation d'adresse et des ports	
Static source NAT	Oui
Source NAT avec translation de port	Oui
Source NAT sans translation de port	Oui
Destination NAT	Oui
Fonctionnalités VPN	
Tunnel VPN Site to Site	Oui
Tunnel VPN Client to Site	Oui

Chiffrement : supporter les algorithmes de chiffrement DES, 3DES et AES, Diffie-Hellman, RSA	Oui
Authentification : supporter les algorithmes d'authentification MD5, SHA-1, SHA-2 et IKE Certificat électronique	Oui
Filtrage web	
Licence Fournie	Oui, 2ans
Filtrage par catégories	Oui
Filtrage par contenu	Oui
Filtrage personnalisé	Oui
Filtrage du flux sécurisé	Oui
Fonctionnalité de Prévention d'intrusions IPS	
Licence Fournie	Oui, 2 ans
Liste de signatures paramétrable	Oui
Détection et blocage en temps réel des attaques : Déni de service (DoS), DDoS (Distributed Denial of Service), IP Spoofing, Sniffing et Cheval de Troie (Trojan Horse), etc	Oui
Détection en temps réel des attaques sur les services utilisant les protocoles : TCP, UDP, ICMP, HTTP et protocoles applicatifs.	Oui
Prévention d'attaques.	Oui
Mise à jour manuelle et automatique de la base des signatures d'attaques.	Oui
Fréquence de Mise à jour journalière	Oui
Fonctionnalités Antivirus	
Licence Fournie	Oui, 2ans
Inspection anti-virus sur les protocoles HTTP, FTP, SMTP, POP3 et IMAP	Oui
Inspection anti-virus des données cryptées des connexions VPN	Oui
Blocage de fichiers par définition d'extension et de taille	Oui
Blocage spyware et malware	Oui
Mise à jour manuelle et automatique de la base des signatures de virus	Oui
Détection & suppression HTTP, SMTP, POP3, IMAP, FTP et tunnels VPN crypté	Oui
Fonctionnalités Logging	
Journalisation des événements survenus.	Oui (A spécifier)
Gestion de rapports prédéfinis et configurable sur une solution (software ou hardware) distante centralisé (pas sur le cloud), de même constructeur que les firewalls, à fournir avec les Firewalls	Oui
Notification par e-mail	Oui
Création et paramétrage des rapports d'accès	Oui
Rapports paramétrables graphiques	Oui
Supervision du trafic en temps réel	Oui
Analyse de l'historique des connexions	Oui
Stockage	100 Go
Operating system et intégration portail unifié	
Operating System Supporté	FortiOS
Intégration portail unifié supporté	FortiManager
Management	
HTTPS	Oui
SSH	Oui
Console	Oui
Authentification	
Interne	SSHv2
Radius	Oui
Intégration Active Directory et LDAP	Oui
Haute Disponibilité	
Active/Active	Oui
Active/Passive	Oui
Clustering	oui
Format	
Format	Boitier physique 1U
Alimentation	
Alimentation (AC)	100-240V 60-50Hz
Conformité	
Conformité au Norme : UL/cUL, CB, VCCI, FCC, ICES, CE, RCM	Oui
Certificats	
USGv6/IPv6	Oui

FORMATION

Formations	
Désignation	Exigences minimales
Nombre de participants	3
Durée proposée (en jours)	>= 3 jours de cours officiel, avec passage de la certification sur la solution pour les participants
Objectif et Thèmes de la Formation	L'offre doit contenir aussi un plan de formation et de transfert de compétence à l'équipe technique dans l'objectif d'avoir une autonomie dans l'Installation, la Configuration et l'Administration et la gestion des firewalls proposés
Spécifications	lieu, durée, qualification du formateur, plan, mode
Langue	Française
Formateur(s)	Certifié(s) formateur par le fabricant de la solution proposée
Support du cours	Un support de cours officiel par candidat en langue française
Cette solution devra comporter une proposition prenant en compte : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La fourniture, l'installation et la mise en œuvre des FIREWALL ▪ Formation des administrateurs sur la solution proposée LES CLAUSES TECHNIQUES Livrables : A la fin du projet, le soumissionnaire devra fournir une documentation complète de la solution y compris les guides d'administration et d'exploitation de la solution. La documentation devra être fournie en langue française. Dossier technique Les Pièces Techniques Exigées sont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste de l'équipe intervenante (Joindre une copie des CV (s), des diplômes et des certifications obtenues) ; ▪ Un planning d'exécution des prestations (Installation, transfert de compétences, formation...); ▪ Attestation ou autorisation du constructeur qui permet au soumissionnaire de commercialiser et de maintenir la solution proposée ; 	

NB : cet item 7 ajouté doit être également pris en compte au niveau de la liste des fournitures (p.68), du bordereau des prix pour les fournitures (à la page 49 avec 90 jours comme délai de livraison et 10 comme quantité), du bordereau des prix unitaires (à la page 46) et au niveau de la page 51 (bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes) pour ce qui concerne la formation prévue par cet item 7.

Le reste des informations du dossier d'appel d'offres demeure sans changement.

Il s'excuse par avance des désagréments que cette modification aurait entraînés pour les candidats intéressés.

**Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements,
Le président de la commission d'attribution des marchés**

Nawin Ives SOME

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Recrutement d'un consultant pour l'audit organisationnel de l'Agence du Développement Economique Urbain

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°2025-01/CO/ADEU/DG/SCP du 02-12-2024
Financement : Budget ADEU, exercice 2025

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'ADEU.

2. La Directrice Générale par Intérim de l'Agence du Développement Economique Urbain (ADEU) dans le cadre de l'exécution du budget exercice 2025, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour l'audit organisationnel de l'ADEU.

3. Les services comprennent les objectifs principaux suivants:

L'objectif principal de la mission est d'établir un état des lieux des lieux de l'organisation de l'ADEU en vue de dégager les besoins organisationnels qui permettront la réalisation efficace de ses missions.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- analyser la structure organisationnelle de l'ADEU ; il devra examiner en détail la structure organisationnelle de l'ADEU. Cela inclut l'évaluation des niveaux hiérarchiques, des responsabilités et des relations entre les différents départements et équipes au sein de l'institution ;
- examiner le fonctionnement des organes ; le cabinet aura pour mission d'examiner le fonctionnement des organes d'administration et gestion de l'ADEU, y compris ses instances décisionnelles et consultatives. Cette évaluation permettra de comprendre l'efficacité des processus de prise de décision et d'identifier d'éventuelles lacunes ou insuffisances.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêts est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
- les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience du candidat ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

Pour les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire des marchés similaires, il faudra joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution.

6. Il est demandé aux candidats de fournir des informations montrant qu'ils sont qualifiés en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives mais tout groupement ne comportera pas plus de deux membres.

7. Une liste des trois (03) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. La note minimale pour être qualifié sera de 70 points. Le consultant ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les termes de référence au secrétariat de l'ADEU (Ex RAGEM) sis à Zabre Daaga (secteur 03) côté Sud de l'immeuble des Nations Unies, Boite postale : 01 BP 5373 Ouaga 01, Tél : (00226) 25 33 10 12 chaque jour ouvrable de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h à 16 h.

9. Les manifestations d'intérêt établies en un original et deux (02) copies marquées comme telles, doivent être déposées sous plis fermé au secrétariat de l'ADEU (Ex RAGEM) sis à Zabre Daaga (secteur 03) côté Sud de l'immeuble des Nations Unies, Boite postale : 01 BP 5373 Ouaga 01 Tél : (00226) 25 33 10 12 chaque jour ouvrable (du lundi au vendredi) de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn ou de 13 h à 15 h 30 mn, au plus tard **le vendredi 27 décembre 2024 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La durée des prestations est quarante-cinq (45) jours.

Le budget prévisionnel des prestations est de vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

GAMPENE Issaka

Recrutement d'un consultant pour l'étude actuarielle de l'Agence du Développement Economique Urbain

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°2024-02/CO/ADEU/DG/SCP du 02-12-2024
Financement : Budget ADEU, exercice 2025

2. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'ADEU.

2. La Directrice Générale par Intérim de l'Agence du Développement Economique Urbain (ADEU) dans le cadre de son budget exercice 2025, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour l'audit organisationnel de l'ADEU.

3. Les services comprennent les objectifs principaux suivants :
L'objectif principal de la mission est de faire le bilan de performance de l'ADEU après cinq (05) années d'exercice.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Faire le bilan organisationnel ;
- Faire le bilan financier ;
- Formuler des recommandations.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêts est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
- les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience du candidat ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

Pour les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire des marchés similaires, il faudra joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution.

6. Il est demandé aux candidats de fournir des informations montrant qu'ils sont qualifiés en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives mais tout groupement ne comportera pas plus de deux membres.

7. Une liste des trois (03) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. La note minimale pour être qualifié sera de 70 points. Le consultant ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les termes de référence au secrétariat de l'ADEU (Ex RAGEM) sis à Zabre Daaga (secteur 03) côté Sud de l'immeuble des Nations Unies, Boite postale : 01 BP 5373 Ouaga 01, Tél : (00226) 25 33 10 12 chaque jour ouvrable de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h à 16 h.

9. Les manifestations d'intérêt établies en un original et deux (02) copies marquées comme telles, doivent être déposées sous plis fermé au secrétariat de l'ADEU (Ex RAGEM) sis à Zabre Daaga (secteur 03) côté Sud de l'immeuble des Nations Unies, Boite postale : 01 BP 5373 Ouaga 01 Tél : (00226) 25 33 10 12 chaque jour ouvrable (du lundi au vendredi) de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn ou de 13 h à 15 h 30 mn, au plus tard le **vendredi 27 décembre 2024 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La durée des prestations est de quarante-cinq (45) jours.

Le budget prévisionnel des prestations est de vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

GAMPENE Issaka

Constitution d'une liste de candidats à consulter pour les demandes de cotation au profit du Fonds National de Solidarité et de Résilience Sociale, au titre de l'exercice budgétaire 2025.

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-01/MAHSN/SG/FNS-RS/PRM du 25 novembre 2024**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics exercice 2025, le Fonds National de Solidarité et de Résilience Sociale (FNS-RS) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de candidats à consulter pour les demandes de cotations.

1. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de mettre à la disposition du FNS-RS une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le FNS-RS pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

2. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et spécialisées dans les domaines ci-après :

N°	Domaines
1	Matériel et consommable informatique et peri-informatique
2	Matériel et mobilier de bureau
3	fournitures de bureau et scolaires
4	Produits d'entretien
5	Produits et consommables alimentaires
6	Engrais et kits de culture hors sol
7	Pneus et batteries
8	Prestation d'imprimerie
9	matériel menager
10	Véhicules à deux (02) roues
11	Restauration
12	Vivres
13	Matériels et intrants agricole
14	Petits matériels et outillages
15	Fourniture et pose de rideaux
16	Fourniture et pose de climatiseurs
17	Acquisition et installation de groupes électrogènes
18	Crédits de communication
19	Titres de transport aérien
20	Entretien et réparation de vehicules à deux (02) roues
21	Entretien et nettoyage de locaux administratifs
22	Entretien et réparation de copieurs
23	Entretien et réparation de groupes électrogènes
24	Entretien et réparation d'équipements audio-visuel
25	location de salles
26	location de matériels et d'équipements
27	Entretien et réparation de vehicules à quatre (04) roues
28	Gardiennage
29	Entretien et réparation du circuit électrique
30	Entretien et réparation de la plomberie sanitaire
31	Entretien et réparation du mobilier de bureau
32	Entretien et réparation de la climatisation
33	Conception et diffusion de spots publicitaires, couverture médiatique, communication et relations publiques
34	abonnement aux bouquets satellitaires
35	abonnement aux journaux
36	Travaux de bâtiment

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de candidats à consulter pour les demandes de cotations du FNS-RS ».

4. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes

- physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'acte d'autorisation ou l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès des structures du FNS-RS sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat du FNS-RS, 01 BP 6186 Ouagadougou 01 sis à KOULOUBA au 223 avenue de la paix, parcelle 17 lot 7, mur mitoyen avec ORCA SHOPPING Tél : (00226) 25 40 88 67/ 25 45 62 04.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00 minute**. Un comité siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activité inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

8. Le FNS-RS se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Djénéba NAGALO/KANZIE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Constitution d'une base de données de prestataires de service et/ou de fournisseurs aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2025 au profit de la Direction Régionale de la Police Nationale du Centre (DRPN-C).

Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-024/MSECU/DGPN/DRPN-C/SAF.

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés (PPM) gestion 2025 de la Direction Régionale de la Police Nationale du Centre (DRPN-C), ladite structure lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs et/ou de prestataires de service aux procédures de demandes de cotations au cours de l'année 2025.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de fournisseurs et/ou de prestataires de services que la Direction Régionale de la Police Nationale du Centre pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.
3. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne figurent pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
4. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront soumissionner dans au moins, l'un des domaines suivants:
 - Lot1. Fourniture informatiques et Péri-informatiques ;
 - Lot2. Fourniture de céréale (vivres);
 - Lot3. Fourniture de bureau ;
 - Lot4. Fourniture de produits d'entretien ;
 - Lot5. Fourniture de pause-café et pause déjeuner ;
 - Lot6. Fourniture de pièces de rechanges de matériels de transport ;
 - Lot7. Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) et deux (02) roues ;
 - Lot8. Entretien et maintenance de matériel informatique ;
 - Lot9. Entretien et maintenance de climatiseur ;
 - Lot10. Entretien et nettoyage de bâtiments ;
5. Les candidats intéressés à la manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-dessous au regard du domaine:
 - Une lettre d'inscription dans la base de données des fournisseurs et/ou prestataires de services indiquant les sous domaines ;
 - Une description détaillée de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et ses compétences dans le domaine et son adresse complète ;
 - Une copie du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
 - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.
6. Les candidats doivent préciser dans leurs lettres de soumission le ou les lots auxquels ils postulent.
7. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de service à la DRPN-C sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
8. Les offres présentées en un (1) original et une (1) copie sous plis fermé, portant avis à manifestation d'intérêt, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Service Administratif et Financier (SAF) de la DRPN-C (Au sein du Commissariat Central de Police de la ville de Ouagadougou). Téléphone : 52 79 73 01/71 07 89 00, avant le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00 minute.**
9. Une commission siégera pour arrêter la liste des candidats par sous- domaines.
10. Les candidats retenus sur la liste et par domaine seront consultés de manières rotatives suivant l'existence de la procédure de demande de cotations dans les domaines choisis pour le compte de l'année 2025.
11. En cas de nécessité la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur les listes initiales ont tous été consultés.
12. Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédent, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.
13. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Chef de Service Administratif et Financier (CSAF) ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le Candidat.
14. L'administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent avis ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis.

Le Chef de Service Administratif et Financier

Albert SAWADOGO
Officier Contrôleur des Finances

CONSTITUTION D'UNE LISTE DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES A CONSULTER AU TITRE DE L'ANNEE 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) exercice 2025, l'Ecole Nationale des Douanes (END) lance cet avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires de l'END au titre de l'année 2025.
2. Le présent avis vise à identifier des personnes physiques ou morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.
3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration spécialisées dans l'un des domaines ci-après :

Fournitures et équipements

- 1 Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
- 2 Acquisition de consommables informatiques
- 3 Acquisition de fournitures de bureau et imprimés
- 4 Fourniture de produits alimentaires
- 5 Acquisition de banderoles et de drapeaux en satin
- 6 Acquisition de matériels informatiques
- 7 Acquisition de crédits de communication

Prestations de services

- 8 Entretien, réparation et maintenance des biens immobiliers
- 9 Location de matériel et outillages dans le cadre des activités de l'END
- 10 Location de salles à Ziniaré
- 11 Location de cars dans le cadre des activités de l'END
- 12 Entretien, réparation et maintenance des biens immobiliers
- 13 Entretien et réparation de mobiliers
- 14 Entretien et réparation du matériel roulant
- 15 Maintenance et mise à jour des logiciels de paie et de gestion de l'END
- 16 Maintenance du matériel de sport
- 17 Entretien et réparation du groupe électrogène
- 18 Fourniture de pause-café, pause-café renforcé et déjeuner à Ziniaré
- 19 Impression de catalogues de formation, des cartes d'invitation et des badges
- 20 Prestations de gardiennage
- 21 Entretien et nettoyage
- 22 Pressing de tenues

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en déposant leurs offres sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires de l'END au titre de l'année 2025 »
L'END rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :
 - Une lettre de demande de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de l'END, précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit;
 - Une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences pour les personnes morales ou le CV détaillé daté et signé pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales faisant ressortir les domaines de prestation ;
 - une copie de l'agrément technique s'il y a lieu ;
 - un numéro IFU ;
 - Un contact téléphonique permanent.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous : Personne Responsable des Marchés de l'Ecole Nationale des Douanes, sis à l'Avenue Dimdolosom à Dapoya, 01 BP 506 Ouagadougou 01

7. Les manifestations d'intérêt établies en langue française et présentées en un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00**.

L'Ecole Nationale des Douanes se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation.

La Personne Responsable des Marchés

Abdou Rasmané SAVADOGO

Chevalier de l'ordre du mérite de la jeunesse et des sports

Constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations au profit du Conseil Burkinabè de l'Anacarde

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2024-003/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 02/12/2024.

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) Exercice 2025, le Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations, conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le CBA pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, souhaitant être consultés sont invités à manifester leur intérêt en déposant leur(s) pli(s) fermé(s) portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires au profit du CBA au titre de l'exercice 2025 ».

4. Les candidats potentiels devront satisfaire aux critères suivants :

- être légalement constitué,
- être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt,
- disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- avoir un contact téléphonique permanent.

En outre, les dossiers de soumission devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général du CBA, précisant les références du/des domaine (s) et de la/des prestation (s) pour lesquels le candidat souscrit ;
- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une description des moyens humains et matériel dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales (obligatoire);
- une copie de l'agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent ;
- Le numéro IFU de l'entreprise (obligatoire).

5. Les informations sur les qualifications et compétences du candidat devront être synthétisées ainsi qu'il suit :

Nom commercial ...

Siège (localité/ville, secteur, rue, etc.) ...

Adresse (téléphone, mail, etc.) ...

Référence RCCM ...

No IFU ...

Domaines et sous-domaines d'activités (voir la liste) : ...

Agrément technique/autorisation /appartenance à une organisation professionnelle (indiquer le domaine d'activités et joindre les pièces justificatives) ...

Nom et prénom (s) de la personne habilitée à engager l'entreprise ...

6. Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisés dans les domaines ci-après :

Domaine I : Fournitures et équipements

1. Imprimés et fournitures de bureau;
2. Matériel informatique et périinformatiques (agrément requis) ;
3. Consommables informatiques (agrément requis) ;
4. Fourniture de Produits d'entretien et de nettoyage ;
5. Fourniture de produits alimentaires ;
6. Livraison d'équipements et fournitures diverses ;
7. Livraison d'engins à deux (02) roues ou à quatre (04) roues ;
8. Livraison de pièces de rechange pour engins à deux (02) roues ou à quatre (04) roues ;
9. Mobilier et matériel de bureau/de logement/d'accueil ;
10. fourniture d'équipements solaires ;
11. Livraison de groupe électrogène (agrément exigé) ;
12. Fourniture et installation de matériel de communication (Réseau wifi et téléphonique, modem, de l'autocom, de licence zoom,...) ;
13. Livraison de climatiseurs ;
14. livraison d'effets d'habillement ;

15. fourniture de billets d'avion ;
16. fourniture de matériel audio-visuels ;
17. Fourniture de cartes prépayées téléphoniques ;
18. Logiciels de gestion, de suivi-évaluation, etc., y compris l'installation et le paramétrage (agrément technique requis) ;
19. Livraison d'Instruments de mesure (humidimètres, balances, etc.);
20. Livraison de supports de communication et gadgets (tee-shirts, calendriers, kakémonos, dépliants, etc.) (Récépissé du Conseil Supérieur de la Communication requis).
21. Intrants agricoles;
22. Fournitures de semences ;
23. Equipements et matériels de pesage ;
24. Equipements agricoles ;
25. Equipements pour les travaux d'irrigation

Domaine II : Prestation de services

1. Prestation de pause-café, pause-café renforcée, cocktail, déjeuner, et dégustation de mets locaux à base d'anacarde (autorisation en matière de restauration requise) ;
2. Entretien et réparation de Bâtiment intérieur et extérieur (électricité, plomberie, peinture étanchéité, pavage, carrelage, aménagement...);
3. Entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau ;
4. Prestation d'imprimerie (divers imprimés, impression de documents, de carte d'invitation, d'attestation...);
5. Livraison de journaux et revues.
6. Editions, reproductions et scannages de documents ;
7. Location de matériel et équipements (Chaises, tentes, sonorisation, audio-visuels, stands, autres matériels d'expositions, matériel et équipements divers) ;
8. Location de véhicule (licence L requise) ;
9. Location de salles de réunions et de conférences;
10. Décoration de salles y compris les fonds de scènes ;
11. Entretien et réparation de tracteurs ;
12. Location de matériels agricoles
13. Prestation d'hôtesse ;
14. Prestation de santé;
15. Confection de rideaux ;
16. Entretien et réparation de matériel roulant (02 roues, 03 roues, 04 roues : agrément requis) ;
17. Entretien et réparation de matériel informatique et péri-informatique, circuit informatisé et de serveurs (agrément technique requis) ;
18. Entretien et réparation de climatiseurs et autres équipements de froid;
19. Entretien et réparation de groupe électrogène (agrément exigé) ;
20. Gardiennage et sécurité des locaux (autorisation exigée) ;
21. Location d'espace cloud, maintenance et mise à jour de logiciel ;
22. Fourniture de services internet ;
23. Événementiel, publicité, couverture médiatique et de visibilité : Conception, diffusion de spots publicitaires, de visuel, de documentaires, couverture médiatique, communication et relations publiques, confection de banderoles, de gadgets publicitaires ; de kakémono (Récépissé du Conseil Supérieur de la Communication requis).

Domaine III : Travaux

1. Travaux de construction et de réhabilitation de bâtiment (agrément exigé) ;
 2. Travaux d'aménagement et de cloisonnement de bureaux ;
 3. Travaux hydrauliques (agrément exigé) ;
 4. Travaux d'aménagements hydroagricole et de pépinières (agrément requis)
 5. Travaux de câblage (électricité, réseau...);
 6. Travaux d'implantation de lampadaires et autres.
 7. Travaux d'aménagements et d'installations générales (agrément technique requis).
7. Les manifestations d'intérêt devront être signées et déposées au siège du CBA à Bobo-Dioulasso, 3ème étage, au Secrétariat de la Direction Générale, quartier Sikasso Sira, avenue Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00 TU**.
8. La liste des prestataires/fournisseurs sera constituée sur la base des activités principales des candidats.
 9. Le CBA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Xavier BOUMBOUNDI

Constitution d'une base de données des prestataires à consulter pour les demandes de cotations et les consultations de consultants du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) au titre de l'exercice budgétaire 2025

Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-369/MCCAT/SG/FDCT/PRM du 28 novembre 2024

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés Publics (PPM), gestion 2025, le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires à consulter.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que le FDCT pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes (demandes de cotations) pour la réalisation des travaux et la fourniture de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

1. Fournitures & équipements

1. Acquisition de matériels et mobiliers de bureau ;
2. Acquisition de matériels roulants à quatre (04) roues ;
3. Acquisition du matériels et mobiliers de bureau ;
4. Fourniture de consommables informatiques ;
5. Acquisition de fourniture de bureau ;
6. Acquisition des produits d'entretien ;
7. Acquisition des consommables alimentaires.
8. Acquisition de logiciel de gestion de base de données statistiques.

2. Prestations de services

1. Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues ;
2. Entretien et maintenance de matériel informatique et péri- informatique ;
3. Entretien et nettoyage de locaux ;
4. Entretien, réparation et maintenance des biens immeubles ;
5. Gardiennage des locaux ;
6. Couverture médiatique ;
7. Acquisition de billets d'avion ;
8. Reproduction de divers documents ;
9. Installation entretien, réparation et maintenances de matériels audio-visuel ;
10. Diverses prestations d'imprimerie.
11. Production de spot télé et radios en langue ;
12. Assurance du matériel roulant ;
13. Location de salle;
14. Abonnement à la presse écrite

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs du FDCT 2025 ».

5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Directrice Générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique;
- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- un agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- une adresse complète (Boite postale, numéros de téléphone & courriel etc.).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis au RDC en face de IAM ZAD ; 14 BP 305 Ouagadougou 14, Tél. : 62 01 18 83

7. Les offres devront être libellées en langue française, comportées trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et déposées à l'adresse indiquée dès la publication de l'avis et au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine d'activités en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

8. Le Fonds de Développement Culturel et Touristique se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des offres reçues.

NB : Les prestations intellectuelles (consultation de consultants) ne sont pas concernées par la présente base de données

**La Personne Responsable des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Fulbert P. KONATE

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Université Joseph KI-ZERBO à consulter pour les demandes de cotations au titre de l'année 2025.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-001/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) gestion 2025, l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire de fournisseurs/prestataires dans le cadre des procédures de cotations et de consultations de consultants au titre de l'année 2025.
2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 72 du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement es marchés publics et des délégations de service publics.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activités ci-après :
 - Fournitures et équipements ;
 - Prestations de services ;
 - Travaux ;
 - Prestations intellectuelles ;
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous plis fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt e vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Université Joseph KI-ZERBO »
5. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :
 - Une lettre à manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidats souscrit ;
 - Une description du domaine d'activité ;
 - Une présentation de l'entreprise et/ou du CV pour les personnes physiques indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
 - Un agrément technique s'il y a lieu ;
 - Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
 - Une adresse complète (Numéro de téléphone, boîte postale, E-mail etc.)
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'Université Joseph KI-ZERBO, sont invités à soumettre une nouvelle offre complète à partir de la date de publication du présent avis à manifestation d'intérêt et suivant les conditions énumérées dans celui-ci.
7. Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux domaines d'intervention ;
8. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00 minute**.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université Joseph KI-ZERBO et prendre connaissance des documents d'Appel à manifestation d'intérêt à l'adresse mentionnée ci-après le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65 de 7h 00 à 15h 30 tous les jours ouvrables.
10. L'Université Joseph KI-ZERBO se réserve le droit de donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**La Personne Responsable des Marchés
Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

Adama SORI



Ce projet est co-financé par la République fédérale d'Allemagne via la KfW et la Confédération suisse par l'intermédiaire de la Fondation PATRIP.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

International Rescue Committee, ci-après désigné comme « IRC », est une agence humanitaire à but non lucratif dont la mission est d'aider les personnes dont les vies et les moyens de subsistance sont ébranlés par les conflits et les catastrophes à survivre, se relever, et prendre en main leur avenir.

Nom du projet : Projet de renforcement de la résilience, la cohésion sociale et la coopération des communautés de la région transfrontalière de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso confrontées à l'extrémisme violent (PRORECO)

Localisation du projet : Ce projet est mis en œuvre au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire :
 Burkina Faso (Commune de Niangoloko) : Niangoloko, Ouangolodougou
 Côte d'Ivoire (Région de Tchologo et Bounkani) : Départements de Ferkessédougou, Ouangolodougou, Bouna et Kong.

Résumé du projet :

Le projet est mis en œuvre par International Rescue Committee (IRC) Côte d'Ivoire en partenariat avec deux organisations communautaires : AGEREF Comoé-Léraba au Burkina Faso et AGEREF Warigué en Côte d'Ivoire. Son objectif est de promouvoir la stabilisation et la prévention des conflits violents dans les localités frontalières au sud du Burkina Faso et au nord de la Côte d'Ivoire à travers le renforcement de la résilience, de la cohésion sociale et de la coopération transfrontalière, en :

- (i) Améliorant l'accès aux infrastructures économiques et sociales adaptées au changement climatique et leur gestion ;
- (ii) Renforçant la cohésion sociale et les mécanismes de résolution et de prévention des conflits ; et
- (iii) Améliorant la gestion des ressources naturelles.

Services dont la réalisation est demandée :

Les travaux du présent dossier d'appel d'offres sont constitués de quatre (4) lots dont la consistance est la suivante :

Lot	Désignation	Délai d'exécution
1	Construction d'un bâtiment de trois (3) salles de classes + un (1) bureau + un (1) magasin	4 mois à compter de la date de signature du contrat
2	Réhabilitation d'un bâtiment de trois (3) salles de classes et construction d'une latrine V.I.P à quatre (4) postes	3 mois à compter de la date de signature du contrat
3	Réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) au sein de l'école de Ouangolodougou	2 mois à compter de la date de signature du contrat
4	Réhabilitation de deux points d'eaux (PMH) à Koutoura et Yendéré	2 mois à compter de la date de signature du contrat
<p>Critères : Pour remporter l'appel d'offres, un soumissionnaire doit satisfaire aux exigences minimales suivantes par lot :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une bonne Expérience de travail Disposer d'une ressource humaine techniquement qualifié pour la réalisation des travaux Avoir une bonne capacité financière permettant à l'entreprise de réaliser les travaux sans avance de démarrage Disposer d'équipement nécessaire à la réalisation des travaux 		

Date limite et lieu de soumission des offres

La date limite de soumission des offres est **27/12/2024 à 12H30** au siège de AGEREF COMOE LERABA sis à Banfora, Burkina Faso au Secteur 7, Villa N°350, non loin de la Radio Catholique TERIYA.

ARTICLE 1 - AUTORITE CONTRACTANTE ET FINANCEMENT

Cet appel à soumissionner est lancé par AGEREF CL et IRC Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRORECO, co-financé par la République fédérale d'Allemagne via la KfW et la Confédération Suisse par l'intermédiaire de la Fondation PATRIP.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises ou groupements d'entreprises établis au Burkina Faso pour autant que ceux-ci satisfassent aux conditions et réglementations burkinabé.

ARTICLE 3 - ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier complet de l'appel d'offres (DAO) est téléchargeable sur le site de l'annonce et via l'URL ci-après : <https://baq4.short.gy/eXwyla>

En cas de besoin veuillez adresser un mail aux adresses ci-après :

KonanJacquesHubert.Yao@rescue.org, Edmond.Nahe@rescue.org, trasadam@gmail.com, diakarydiafayama@gmail.com, yayhus@yahoo.fr

Nous contacter par téléphone directement sur les numéros suivants : **78 02 72 20/55 88 64 82/70 96 14 97.**



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 40 à 45**
- * **Marchés de Travaux** **P. 46**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 47 à 57**

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE DANIEL OUEZZIN COULIBALY

Entretien et nettoyage de bâtiments administratifs, des salles de cours et de la salle polyvalente au profit de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY.

Avis de demande de prix à commandes N°2025 -01/UDOC/P/SG/PRM

L'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY (UDOC) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : entretien et nettoyage de bâtiments administratifs, des salles de cours et de la salle polyvalente au profit de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en quatre lots :

- Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs site de Dédougou. Le montant prévisionnel est de sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs CFA TTC.
- Lot 2 : Entretien et nettoyage des salles de cours site de Dédougou. Le montant prévisionnel est de quatre millions huit cent mille (4 800 000) francs CFA TTC.
- Lot 3 : Entretien et nettoyage des salles de cours/ site de Sourï et de la salle polyvalente. Le montant prévisionnel est de dix millions cinq cent mille (10 500 000) francs CFA TTC.
- Lot 4 : Entretien et nettoyage du bâtiment administratif/ site de Sourï. Le montant prévisionnel est de trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA TTC.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, deux ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plus d'un lot, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : douze (12) mois (jusqu'au 31 décembre 2025) et trois mois pour chaque ordre de commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés au bâti-

ment administratif B, bureau N°1 de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY, située entre l'hôtel Bon séjour et le Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY Tel : 68 60 35 07 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA par lot (lot 1, lot 2, lot 3 et lot 4). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent vingt-cinq mille (225 000) F CFA pour le lot 1 ; de cent quarante-quatre mille (144 000) F CFA pour le lot 2 ; de trois cent quinze mille (315 000) F CFA pour le lot 3 et de cent cinq mille (105 000) F CFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises à la Personne responsable des marchés, bâtiment administratif B, bureau N°1, le **mardi 17 décembre 2024 à 09 heures 00 GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus de deux lots. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

BAGA Salifou

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Acquisition de pièces de rechanges, de pneumatiques et de batteries au profit de la Commune de Ouagadougou

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2025-03/CO/M/DCP
Autorité contractante : Commune de Ouagadougou
Sources de financement : Budget communal 2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2025 de la Commune de Ouagadougou

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles, et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de pièces de rechanges, de pneumatiques et de batteries. Cet Appel d'offres est constitué de trois (03) lots :

*Lot 1 : Acquisition de pièces détachées pour véhicules lourds et légers (Budget prévisionnel : 9 500 000 F CFA TTC)

*Lot 2 : Acquisition de batteries et de consommables électriques (Budget prévisionnel : 25 000 000 F CFA TTC)

*Lot 3 : Acquisition de pneumatiques et de consommables pour véhicules légers, véhicules lourds et engins TP (Budget prévisionnel : 180 000 000 F CFA TTC)

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

Ligne de crédits :

*Lots 1 et 2 : sans objet

*Lot 3 : trente-six millions (36 000 000) F CFA

Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années :

*Lots 1 et 2 : sans objet

*Lot 3 : deux cent soixante-dix millions (270 000 000) F CFA

Marchés similaires :

*Lots 1 et 2 : sans objet

*Lot 3 : deux (02) marchés de nature et de complexité similaires d'une valeur minimale de trente millions (30 000 000) F CFA chacun et exécutés au cours des trois (03) dernières années avec l'Etat ou ses démembrements

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 1, trente mille (30 000) F CFA pour le lot 2 et cent mille (100 000) F CFA pour le lot 3 auprès du Receveur Municipal à la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville. La méthode de paiement sera en espèces.

Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le **jeudi 09 janvier 2025 à 09 heures 00 TU**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour le lot 1, sept cent cinquante mille (750 000) F CFA pour le lot 2 et cinq millions quatre cent mille (5 400 000) F CFA pour le lot 3 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 09 janvier 2025 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Entretien, nettoyage, enlèvement des ordures de l'incinérateur, curage manuel des fosses septiques et entretien de jardin du centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix

N° : 2024-27/MS/SG/CHR-G/DG/PRM du 27/11/2024

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua lance une demande de prix à commande ayant pour objet : l'entretien, le nettoyage, l'enlèvement des ordures de l'incinérateur, le curage manuel des fosses septiques et l'entretien de jardin dudit centre tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les prestations seront financées sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai d'exécution du contrat est l'exercice budgétaire 2025.

Le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 61349092, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) de francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua., avant le/12/2024 à 09 heures 00 minute TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC.

NB : La visite du site se fera les jours ouvrables de 9heures à 16heures.Elle sera assurée par la direction de la qualité. Gaoua le 27 novembre 2024

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Acquisition de fournitures d'imagerie médicale et de consommables de scanner au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix

N°2024-28/MS/SG/CHR-G/DG/PRM du 27/11/2024

Financement : Budget du CHR de Gaoua ; exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures d'imagerie médicale et l'acquisition de consommables de scanner au profit dudit centre tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les prestations seront financées sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément technique légalisée de catégorie A1 pour les dispositifs médicaux de l'imagerie médicale pour chaque lot.) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit ;

Lot 1 : Acquisition de fournitures d'imagerie médicale au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Lot 2 : Acquisition de consommables de scanner au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua /61 34 90 92.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la caisse moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 à la caisse dans l'enceinte du CHR de Gaoua. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent (1 500 000) francs CFA pour le lot 1 et de six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua, avant le /12/2024 à neuf (09) heures 00 minute TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA HTVA pour le lot 1 et de vingt millions (20 000 000) de francs CFA HTVA pour le lot 2.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Entretien et le nettoyage des locaux, de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

Avis de demande de prix

N°2024-013/UYAT/P/SG/PRM du 09 février 2024

Financement : Budget Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, exercice 2025

Montant prévisionnel : vingt-deux millions (22 000 000) FCFA.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2025 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et le nettoyage des locaux de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations se décomposent en un lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :

Rue : Route de Bogandé,

Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI Boîte postale : BP 54 Fada N'Gourma

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 70 01 14 82

Adresse électronique : arounte@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA à l'agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent soixante mille (660 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la personne Responsable des Marchés situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **mardi 17 décembre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Sié Harouna KONATE

Administrateur des Services Financiers

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Gardiennage et sécurisation des locaux de l'Université Yembila Abdoulaye

Avis de demande de prix

N°2024-015/ UYAT /PSG/PRM

Financement : Budget de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, exercice 2025

Montant prévisionnel : Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage et la sécurisation des locaux de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI tels que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations se décomposent en lot unique : Gardiennage et sécurisation des locaux de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : douze (12) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UYAT, BP : 54, Tél : 70 01 14 82/76 39 05 69.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt-cinq mille (25 000) FCFA auprès du Comptable Principal en deniers et en valeurs (CP) de l'UYAT.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant sept cent cinquante mille (750 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse bureau du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UYAT, BP: 54, Tél : 70 01 14 82/76 39 05 69, avant le **mardi 17 décembre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Sié Harouna KONATE

Administrateur des Services Financiers

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Acquisition de fourniture de bureau

Avis de demande de prix
N°2024-014/UFDG/P/SG/PRM

Financement : Budget Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI,
exercice 2025

Montant prévisionnel : treize millions (13 000 000) FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fourniture de bureau tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :

Rue : Route de Bogandé,

Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

Ville : Fada N'Gourma

Boîte postale : BP 54 Fada N'Gourma

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 70 01 14 82

Adresse électronique : arounte@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA TTC à l'agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la personne Responsable des Marchés situé à la présidence de l'université de Fada N'Gourma avant le **mercredi 18 décembre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Sié Harouna KONATE

Administrateur des Services Financiers

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Location de site pour l'hébergement des étudiants lors des sorties d'enseignement au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

Avis de demande de prix
N°2024-016/UYAT/P/SG/PRM

Financement : Budget l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI,
exercice 2025

Montant prévisionnel : dix-huit millions (18 000 000) FCFA.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2025 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la location de site pour l'hébergement des étudiants lors des sorties d'enseignement au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :

Rue : Route de Bogandé,

Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

Ville : Fada N'Gourma

Boîte postale : BP 54 Fada N'Gourma

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 70 01 14 82

Adresse électronique : arounte@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent quarante mille (540 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la personne Responsable des Marchés situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **mercredi 18 décembre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Sié Harouna KONATE

Administrateur des Services Financiers

Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

**Avis de demande de prix
N°2024-012/UYAT/P/SG/PRM**

**Financement : Budget Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI,
exercice 2025**

**Montant prévisionnel : Trente-quatre millions (34 000 000) francs
CFA**

Ville : Fada N'Gourma
Boîte postale : BP 54 Fada N'Gourma
Pays : Burkina Faso
Numéro de téléphone : 70 01 14 82
Adresse électronique : arounte@gmail.com

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2025 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en deux (02) lots :

-Lot1 : Fourniture de pause-café et déjeuner à Fada au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI le montant prévisionnel est de dix millions (10 000 000) FCFA,

-Lot2 : Restauration des étudiants de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI lors des sorties d'enseignement, le montant prévisionnel est de quinze millions (15 000 000) FCFA.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des trois (03) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :

Rue : Route de Bogandé,

Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : vingt mille (20 000) FCFA,

- Lot 2 : vingt mille (20 000) FCFA,

à l'agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot d'un montant de :

- Lot1 : cinq cent soixante-dix mille (570 000) FCFA,

- Lot2 : quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA,

devront parvenir ou être remises au secrétariat de la personne Responsable des Marchés situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **mercredi 18 décembre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Sié Harouna KONATE

Administrateur des Services Financiers

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

COMMUNIQUE

Le président de la commission d'attribution des Marchés du CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA porte à la connaissance des fournisseurs/prestataires que les avis publiés dans la revue n°4024 du mercredi 04 décembre 2024 relatifs à l'acquisition d'emballage en papier pour médicaments et l'acquisition de sachets plastiques pour poubelles et de sacs mortuaires au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua et l'acquisition de produits alimentaires pour le personnel et le CREN au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua ont été republiés dans la revue n°4026. Ils sont informés que seuls les avis publiés dans la revue n°4024 du mercredi 04 décembre 2024 et dont la date de dépouillement est fixée le 10 décembre 2024 doit être considérée.

Il s'excuse des désagréments causés aux soumissionnaires pour cette double publication.

Assane TRAORE

Administrateur des services de santé

Travaux de réalisation de cinq (05) blocs de latrines à cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans la région du Nord.

Avis de demande de prix
n°2024-050/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG du 03 décembre 2024
Financement : Budget Etat, Gestion 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord (DREA/Nord).
2. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux se décomposent en un lot unique constitué des réalisations suivantes :
 - Lot unique : réalisation de cinq (05) blocs de latrines a cinq (05) postes dont un (01) poste sera aménagé pour les personnes vivantes avec un handicap moteur et un (01) poste réservé pour la gestion hygiénique des menstrues, dans les provinces du Passoré, Zondoma et du Yatenga.
3. Les travaux d'un montant de trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA TTC seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours
5. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément Lp) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 70 17 32 10/24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs au Trésor Public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et 02 copies, ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent cinquante mille (850 000) de francs CFA et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, Ouahigouya, le **mardi 17 décembre 2024 à 09 heures 00** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Nord.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Albert Kouilga ZONGO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Médaillé d'Honneur des Collectivités locales

**Constitution de son repertoire de fournisseurs et prestataires
pour l'année 2025**

**Avis de manifestation d'intérêt
n°2024-002/CO/ARRDT N°01/PRM**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Mairie de l'Arrondissement n°01 lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son repertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

1- L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation de service.

2- Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisés dans les domaines suivants :

- Consommables et matériels informatiques,
- Fourniture de bureau,
- Fourniture de produits d'entretien,
- Fourniture de céréales,
- Maintenances informatiques,
- Matériels et fournitures scolaires,
- Produits pharmaceutiques,
- Matériels et fournitures de voirie,
- Entretien et réparation (Jardin, Bâtiment, Mobilier, Climatiseur, groupe électrogène)
- Abonnement aux quotidiens,
- Entretien et réparation des engins à deux et trois roues,
- Entretien et réparation des véhicules à quatre roues,
- Assurances,
- Entretien et réparation de groupe électrogène,
- Gardiennage,
- Nettoyage,
- Reliure et imprimés,
- Matériels et fournitures spécifiques,
- Curage de caniveaux et enlèvement d'ordures,
- Travaux de bâtiments, ouvrages et infrastructures
- Petits matériels, outillage et mobilier,
- Matériels et mobilier de bureau, scolaire et médical, informatique et autres,
- Fourniture de pause-café
- Prestation de service,
- Effets d'habillement.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Avis de manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de l'Arrondissement n°01 ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission,
- Une description détaillée de l'entreprise,
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- L'agrément technique dans les domaines s'il y'a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.

3- Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de l'Arrondissement n°01 sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises;

4- Un candidat a la possibilité de postuler dans 04 domaines maximum. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de l'Arrondissement n°01 devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

5- Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine ;

6- La Mairie de l'Arrondissement n°01 se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;

7- Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de l'Arrondissement n°01 : « préciser le domaine et le sous-domaine concerné » auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la mairie de l'arrondissement N°01 sis à 01 sis à la Rue : 932 avenue de l'Aéroport, secteur 3, 01BP85 Ouaga01, TEL : 25 31 17 54 au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00**.

La Personne Responsable des Marchés

Wendkununi Ingrid Laetitia KAFANDO

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt N°2025-01/CO/ARRDT N°04/M/PRM

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Mairie de l'Arrondissement N°04 lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de prestataires /fournisseurs/ que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants.

- Consommables et matériels informatiques
- Consommables médicaux
- Fourniture de bureau et scolaires
- Fourniture de produits d'entretien
- Acquisition de vivres
- Habillement
- Abonnement aux journaux et revues
- Matériel de protection
- Acquisition de petits matériel, mobiliers et outillage
- Acquisition d'autres matériels & fournitures
- Maintenance informatique et téléphonique
- Entretien et réparation des engins à deux et trois roues
- Réalisation & Réhabilitation de forage
- Entretien de bâtiment
- Entretien de routes
- Entretien de jardin
- Entretien et maintenance de groupe électrogène
- Assurance de matériel de transport
- Gardiennage
- Nettoyage
- Prestation de services
- Reliure et imprimées
- Curage de caniveaux
- Travaux de bâtiment et travaux publics
- Matériel et mobilier de bureau et logement
- Matériel et mobiliers scolaires
- matériel médico-technique

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de l'Arrondissement N°04. Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsables des Marchés (PRM) de la Mairie de l'Arrondissement N°04 sis Commune de Ouagadougou /Arrondissement N°04 Rue des poètes secteur 18 Ville : Ouagadougou Boite postale : 11 BP 85 Ouaga 11 Pays : Burkina Faso Tel: 00226 25-35-91-07/78-94-95-97.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00.**

L'Arrondissement N°04 se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

KABORE Issaka
Contrôleur du Trésor

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

Avis de manifestation d'intérêt
N° 2024-04/CO/ARRDT N°7/M/PRM du 4 décembre 2024

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Mairie de l'Arrondissement N°7 lance un avis à manifestation d'intérêt qui a pour objectif principal de disposer d'une base de données composées de prestataires/fournisseurs que la mairie pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services et la réalisation des travaux. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans le domaine suivant :

I/ Fourniture de biens et équipements

- I.1 Produits pharmaceutiques (agrément exigé)
- I.2 Produits alimentaire
- I.3 Produits et consommables informatique (agrément exigé)
- I.4 Produits vestimentaires
- I.5 Produits d'entretien ménager
- I.6 Fournitures de bureau
- I.7 Fournitures scolaire
- I.8 Matériels et équipements de sport
- I.9 Matériels et mobilier de bureau
- I.10 Matériels et mobilier scolaire
- I.11 Matériels et outillage médical
- I.12 Matériels informatique (agrément exigé)
- I.13 Fourniture de journaux et revues
- I.14 Fourniture de petits matériels, outillage et mobiliers
- I.15 Réparation, Entretien et Acquisition d'engins à deux, trois et quatre roues
- I.16 Fourniture et pose de rideaux et décoration de salles
- I.17 Fourniture et installation de matériels de communication (réseau wifi et téléphonique, serveur ...)
- I.18 Acquisition de climatiseurs

II/ Prestation de services

- II.1 Entretien et maintenance de copieurs et matériels informatique
- II.2 Achat, Entretien et réparation de véhicule à deux (02), trois (03) et quatre (04) roues
- II.3 Entretien et maintenance de groupe électrogène (agrément exigé)
Entretien et maintenance des climatisations
- II.4 Gardiennage et surveillance d'infrastructures (autorisation exigée)
- II.5 Nettoyage de locaux
- II.6 Curage de caniveaux
- II.7 Reliure de registre et confection d'imprimé administratif et spécifique
- II.8 Location de véhicule de déménagement

III/ Travaux

- III.1 Construction de bâtiments
- III.2 Pose et construction d'un bâtiment métalliques(conteneur)
- III.3 Réfection de bâtiments
- III.4 Travaux de voirie et réseau
- III.5 Fourniture et pose de plaque solaire
- III.6 Fourniture et pose de podiums
- III.7 Réalisation de forage d'eau

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la mairie de l'Arrondissement N°7 »

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la mairie de l'arrondissement n°7 tél : 25 40 79 09/ 78.62.85.82.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00.**

L'arrondissement n°7 se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

OUEDRAOGO Abdoul Razak

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt
N° 2024-01/CO/ARRDT N°11/M/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de l'Arrondissement N°11 prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la Mairie de l'Arrondissement N°11 lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que la Mairie pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2025 ;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Fournitures et équipements

- Consommables informatiques
- Fournitures de bureau
- Produits d'entretien ménager
- Acquisition de produits vestimentaires
- Acquisition de produits alimentaires
- Petit matériel, outillage et mobilier
- Matériels et mobiliers de bureau
- Reliure, imprimées spécifiques et cachets
- Matériels et mobiliers scolaires
- Matériels informatiques
- Matériels medicotechniques

Services courants

- Entretien et réparation des photocopieuses et de matériels informatiques
- Entretien et réparation de véhicules à deux(02) et trois(03) roues
- Entretien et réparation de véhicules à quatre(04) roues
- Entretien et maintenance du groupe électrogène
- Gardiennage et surveillance des locaux
- Entretien et nettoyage des locaux
- Curage de caniveaux

Travaux

- Réfection de bâtiments
- Travaux de constructions
- Travaux d'entretien de voiries

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de l'arrondissement n°11 adressée au Président de la Délégation Spéciale de l'Arrondissement n°11, faisant ressortir clairement les domaines de prestation du candidat ;
- une description des moyens humains et matériels ;
- une présentation de l'entreprise ;
- une copie légalisée de l'agrément technique du domaine s'il y a lieu.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de l'Arrondissement n°11 sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs sous-domaines du même domaine ;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de l'Arrondissement n°11 devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine ;

10. La Mairie de l'Arrondissement n°11 se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de l'Arrondissement n°11 : préciser le domaine et le sous-domaine concerné » auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la mairie de l'arrondissement N°11 sis à karpala, secteur 51, 01 BP 85 Ouagadougou 01 tel : 25 40 79 23/71 99 80 60 au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00**.

La Personne Responsable des Marchés

KABORE Mamadou
Secrétaire Administratif

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

Avis de manifestation d'intérêt N° 2024-01-CO/ARRDT N°12/M/CAB/PRM

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2024), la Mairie de l'Arrondissement N°12 lance un avis à manifestation d'intérêt qui a pour objectif principal de disposer d'une base de données composées de prestataires/fournisseurs que la mairie pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour la réalisation des travaux et l'acquisitions de biens et services.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans le domaine suivant :

- Acquisition de vivres ;
- Acquisition de Produits Alimentaire ;
- Acquisition de consommables informatiques ;
- Acquisition de Tenues pour le personnel célébrant les mariages ;
- Acquisition de Produits d'entretien ménagers ;
- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Acquisition de fournitures scolaire ;
- Acquisition de petit matériels, outillage et mobiliers ;
- Acquisition de matériels et fournitures de sport ;
- Location d'engins de génie civil ;
- Entretien de jardin et de bosquet ;
- Entretien de matériels, outillage et mobilier ;
- Entretien et réparation de véhicules à deux (2) roues et de tricycles à moteur ;
- Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues ;
- Maintenance et réparation de matériel informatiques ;
- Entretien de groupe électrogène ;
- Restauration pour les cérémonies et réceptions ;
- Gardiennage et surveillance ;
- Entretien et nettoyage ;
- Acquisition d'imprimés administratif ;
- Décoration de salle ;
- Assainissement (curage de caniveaux) ;
- Acquisition de divers matériels pour primer les meilleurs élèves ;
- Travaux de construction de forage ;
- Travaux d'électrification solaire ;
- Travaux de réhabilitation de caniveaux ;
- Acquisition de véhicule à deux roues ;
- Acquisition de matériel informatique ;
- Acquisition de matériel et outillage médical ;
- Acquisition de Matériel et outillage Scolaire ;
- Acquisition de Mobilier de bureau ;
- Travaux d'entretien de routes ;
- Travaux de réhabilitation et de construction de bâtiments.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la mairie de l'Arrondissement N°12 »

NB : sous peine de rejet, les offres doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales
- L'agrément technique dans le domaine s'il ya lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsables des Marchés (PRM) de la mairie de l'arrondissement N°12 sis Avenue Gérard Kango OUEDRAOGO, côté Ouest de la Cliniques les GENÊTS- Ouaga 2000, 01 BP 85 Ouagadougou 01. Tel 25 40 79 29

Les manifestations d'intérêt établies en langue française doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00.**

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

OUEDRAOGO Estelle
Secrétaire Administratif

Constitution de la liste des Fournisseurs/Prestataires à consulter pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et non Formelle du Kadiogo (DPEPPNF-Kad)

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-01/MENAPLN

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et non Formelle du Kadiogo (DPEPPNF-Kad) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DPEPPNF du kadiogo pourra contacter dans le cadre du recours au procédures des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. La participation à la manifestation d'intérêt est ouverte à toutes personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines d'activités ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures de consommables informatiques (agrément exigé),
3. Fournitures de mobiliers, de logement et de bureau ;
4. Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
5. Fournitures de matériels informatiques (agrément exigé)
6. Fournitures de carburant
7. Fournitures d'engins à deux (02) roues.
8. Fournitures de photocopieurs.
9. Acquisition de kits scolaires.

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance de climatiseurs, de tout matériel et mobiliers de bureau, de plomberie sanitaire.
- 2- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé);
- 3- Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues ;
- 4- Nettoyage de bâtiments ;
- 5- Fournitures de pause-café et/ou déjeuner ;
- 6- Location de salles de conférence.
- 7- Acquisition et livraison sur sites de mobiliers scolaires.
- 8- Construction d'Espace Temporaire d'Apprentissage.
- 9- Manutention et transport des vivres et du cartable minimum dans les structures éducatives.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPEPPNF du Kadiogo sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de la Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF du Kadiogo, sis à Koulouba, à Zabré Daaga, immeuble Balima, contact : 60 64 40 98/ 68 68 70 69 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPEPPNF du Kadiogo se réserve le droit de ne donner suite à une ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur Provincial

Alexandre YAMEOGO

Inspecteur de l'Enseignement Primaire et de l'Education non Formelle

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires du CHR de Manga au titre de l'année 2025

**Avis de manifestation d'intérêt
N° 2024-02/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 04 décembre 2024**

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics gestion 2025, le CHR de Manga lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire de fournisseurs/prestataires dans le cadre des procédures de demande de cotation et de consultations de consultants au titre de l'année 2025 dans les domaines d'activités ci-après :

- I. Fournitures et services courants**
- Consommables informatiques
 - Acquisition de films et consommables
 - Acquisition de fournitures diverses
 - Prestation du service de pause-café et pause déjeuner.
 - Entretien, réparation et maintenance de biens mobiliers.
 - Entretien, réparation et maintenance de biens immobiliers.
 - Entretien, réparation et maintenance de matériels roulant
 - Entretien et réparation de matériels médical
- II. Prestation intellectuelle**
- Etude technique et suivie contrôle des travaux
- III. Travaux**
- Construction de parking

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans le domaine.

Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter :

- une lettre à manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- une description du domaine d'activité ;
- une présentation de l'entreprise et/ou du CV pour les personnes physiques indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'activité choisi ;
- un agrément technique s'il y a lieu ;
- une attestation de situation fiscale
- une attestation de situation cotisante
- une adresse complète (numéro de téléphone, boîte postale,).

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données des fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation et les consultations de consultants du CHR de Manga ».

Les offres devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés, bâtiment de l'administration, avant le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Brahima SAWADOGO
Administrateur des services de santé

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires
de la mairie de l'Arrondissement n°2 pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'Intérêt
N°2024-02**

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés publics gestion 2025, la mairie de l'Arrondissement n°2 souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens, services et travaux dans le cadre des procédures de demande de cotation dans les domaines suivantes:

I-FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot1 Acquisition de produits alimentaires
- Lot2 Consommables informatiques;
- Lot3 Produits d'entretien ménagers;
- Lot4 Fournitures de bureau;
- Lot5 Petits matériels et outillages
- Lot6 Matériels et fournitures scolaires;
- Lot7 Imprimés administratifs;
- Lot8 Matériels plants pour le reboisement
- Lot9 Matériels informatiques
- Lot10 Matériels et outillages scolaires
- Lot11 Acquisition et installation de camera

II- Services courants

- Lot12 entretien jardin;
- Lot13 entretien bâtiment
- Lot14 entretien et réparation de climatiseurs
- Lot15 entretien et réparation de véhicule à quatre roues
- Lot16 entretien et réparation de véhicule à deux roues
- Lot17 entretien et réparation de matériels informatiques
- Lot18 Entretien et réparation de groupe électrogène
- Lot19 Fourniture de pause cafés et pause déjeuners;
- Lot20 Gardiennage et surveillance des locaux de la mairie
- Lot21 Nettoyage des locaux de la mairie.

III-TRAVAUX

- Lot22 Extension du poste de police de la mairie
- Lot23 Réhabilitation de l'école primaire de Colma D

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis à vis de l'Administration.

Les prestataires et fournisseurs devront produire un dossier composé de :

- une lettre de demande d'inscription adressée à la Secrétaire Générale, personne responsable des marchés par intérim, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- les preuves des expériences ou des réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous plis fermé avec la mention : réponse à l'avis à manifestation d'intérêt ainsi que la précision du lot concerné à la Comptabilité de la mairie de l'Arrondissement n°2 au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00.**

La Personne Responsable des Marchés par intérim

Salimata KI
Administrateur Civil

Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024_001/MS/RBHS/DRS/DS-KARANGASSO-VIGUE
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2025 le District Sanitaire de Karangasso-vigué lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District sanitaire de Karangasso-vigué pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux ; la fourniture des biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
 - **Fournitures et équipements**
 - Acquisition de matériels informatiques et consommables informatiques (agrément exigé) ;
 - Acquisition fournitures de bureau ;
 - Acquisition de matériels médico-techniques ;
 - Acquisition de matériels et mobiliers de bureau ;
 - Acquisition de produits d'entretien ;
 - Acquisition de divers imprimés ; d'imprimés spécifiques ;
 - Acquisition de pièces de rechange pour véhicule à 4 roues (agrément exigé).
 - **Prestations de service**
 - Entretien et maintenance des véhicules à quatre roues (agrément exigé) ;
 - Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;
 - Entretien de bâtiments intérieurs et extérieurs ;
 - Entretien des climatiseurs ;
 - Nettoyage de bâtiments ;
 - Gardiennage des locaux (autorisation/agrément exigé) ;
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires/consultants pour l'exercice budgétaire 2025 du District sanitaire de Karangasso-vigué ».
5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - Le domaine principal de soumission ;
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
 - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - Un contact téléphonique fonctionnel ;
 - Les preuves des expériences.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du responsable administratif et Financier du District sanitaire de Karangasso-vigué à Bobo-Dioulasso. Téléphone : 70 16 80 29/64 28 95 11
7. Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00 minute précises**.
8. Le bureau administratif et Financier du district sanitaire de Karangasso-vigué se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La personne responsable des marchés

Siaka DRABO
Administrateur des services de santé

Constitution d'une base de données relative à la procédure de demande de cotation pour diverses fournitures et services, équipements et de travaux au titre de l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-001/ENAFa/DG/PRM du 04/12/2024

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou, le président de la Commission d'attribution des marchés dudit établissement a bien voulu constituer une base de données de prestataires. A cet effet, il lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement de prestataires pour les demandes de cotation pour diverses fournitures et services, équipements et de travaux au titre de l'année 2025.

1. Financement

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'ENAFa de Matourkou, exercice 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires morales ou physiques pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration

3. Description des prestations.

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Achat de produits

- Produits (d'entretien, pharmaceutiques, laboratoire, agricoles, d'ouvrages, et autres produits marchands) ;
- Matières consommables (semences, matières organiques, engrais, aliments des animaux...);
- Fournitures diverses (bureau, imprimés de bureau, catalogues publicitaires, cartes de recharge.);
- Autres achats (achat d'ouvrages, de brochures scientifiques, de panneaux publicitaires, de catalogues et imprimés publicitaires, calendriers, thee-shirt) ;
- Etc.

Lot 2 : Entretien, réparations et maintenances des biens :

- Biens immobiliers ;
- Biens mobiliers ;
- Entretien du matériel roulant (véhicules à 4 roues, 3 roues, 2 roues, tracteur et engins lourds, accessoires de traction, etc.);
- Électricité... ;
- Adduction d'eau ;
- Informatique, internet, téléphone ;
- Solaire (plaques et batteries) ;
- Etc.

Lot 3 : diverses prestations de service :

- Gardiennage ;
- Nettoyage ;
- Pause-café, pause déjeuner, restauration ;
- Abonnement aux bouquets canal plus et autres médias ;
- Etc.

Lot 4 : Acquisitions des équipements

- Équipements médicaux ;
- Équipements sportifs ;
- Matériel et outillage agricole et industriel ;
- Équipement de laboratoire ;
- Matériel (informatique et internet, artistique, mobilier de bureau, mobilier scolaire et, technique, œuvres d'art...);
- Matériel de transport (véhicules à 4 roues, 3 roues, 2 roues...);
- Animaux (cheptel, animaux de trait, animaux reproducteurs, animaux de garde, poules pondeuses et locale) ;
- Etc.

Lot 5 : divers travaux :

- Bâtiments ;
- Routes et ponts ;
- Ouvrages hydrauliques et barrages ;
- Aménagements agricoles et irrigation ;
- Electricité bâtiments et éclairage public ;
- Adduction d'eau et forages ;
- Energies solaires et renouvelables ;
- Etc.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les prestataires intéressés par cet avis doivent fournir les informations suivantes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, adressée au président de la CAM ;
 - Une description du domaine d'activité;
 - Une présentation de l'entreprise;
 - Un agrément technique s'il y a lieu (si le domaine l'exige);
 - Une attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM);
 - Une attestation de non faillite (CNF);
 - Une adresse complète : téléphone, boîte postale, E. mail, etc.
- NB : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre

5. Dépôts des offres et ouverture des plis

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées sous pli fermé au bureau de la Personne responsable des marchés avec la mention « manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses fournitures et services, équipements et travaux au profit de l'École nationale de formation agricole de Matourkou (ENAFa de Matourkou) au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante : Tel : (+226) 51 61 71 71/25 39 24 89, BP 130 Bobo-Dioulasso et consulter gratuitement le dossier de l'avis à manifestation d'intérêt dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Fakié Daniel HEMA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires pour l'année 2025 au profit du Haut-Commissariat de Ouahigouya.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-02 /MATM/RNRD/PYTG/HC-OHG/SG/SAF**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics ; Exercice 2025, le Haut-Commissariat de Ouahigouya lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs/prestataires.

L'objectif principale de cet appel à manifestation d'intérêt est de constituer une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le Haut-Commissariat pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

1. Produits pour informatique et péri-informatique
2. Acquisition de Produits d'entretien
3. Acquisition de Fourniture de bureau
4. Acquisition de Consommable informatique
5. Entretien de matériel informatique
6. Entretien de Bâtiment
7. Entretien de et réparation de véhicule à 4 roues
8. Entretien de et réparation de véhicule à 2 roues
9. Nettoyage des Bâtiments
10. Gardiennage des services
11. Prestation de pause-café et pause déjeuner

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025 ». Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du service administratif et financier du Haut-Commissariat de Ouahigouya au numéro 60 90 90 00. Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront deux (02) exemplaires dont un (1) original et une (01) copies et déposées à l'adresse ci- dessus indiquée au plus tard le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00 minute précise.**

**P. le Haut-Commissaire et P/D
Le Secrétaire Général**

Pierre Claver BANCE
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

**AUTORITE DE REGULATION
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

SECRETARIAT PERMANENT



BURKINA FASO
*La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons*

N°2024-352 /ARCOP/SP/DRSSE/znmr

Ouagadougou, le

05 DEC 2024

Le Secrétaire Permanent

A

**Tout responsable d'autorité
contractante évaluée**

Objet : validation du rapport d'évaluation de la performance des acteurs
du système de la commande publique au titre de l'année 2023

Conformément à ses missions définies à l'article 2 du décret n°2017-0050/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), l'ARCOP évalue périodiquement la performance des acteurs du système de la commande publique. Aussi, l'article 32 du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 rend obligatoire la transmission d'un rapport en Conseil des ministres concernant les résultats de chaque évaluation de la performance des acteurs. A cet effet, l'ARCOP a conduit l'évaluation de la performance des acteurs du système de la commande publique au titre de l'année 2023, qui a concerné un échantillon de structures.

Le rapport provisoire de l'évaluation est disponible à travers le lien suivant :

<https://www.arcop.bf/evaluation-de-la-performance-des-acteurs-au-titre-de-lannee-2023-rapport-provisoire/>

Ainsi, je vous invite à le télécharger et à me faire parvenir vos contributions et amendements dans vos meilleurs délais.

A toute fin utile, monsieur YELBI Hama est disponible aux numéros suivants :
76 56 01 51/72 01 61 43/78 35 78 93



Modeste YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



La célérité dans la transparence